



Renfrew County Housing Corporation

Rapport annuel
2025



Renfrew County of
Ontario . Canada



À la Renfrew County Housing Corporation, nous tenons à souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel non cédé et non abandonné de la nation algonquine Anishinaabeg (localement appelée « Omàmiwinini »). En anishinaabemowin, « Omàmiwinini » signifie « peuple de la rivière descendante ». Nous sommes conscients que nos logements communautaires sont situés dans une région géographique où les rivières convergent.

Nous sommes reconnaissants envers la nation Omàmiwinini pour ses enseignements, sa riche culture, son amour pour la terre et ses nombreux gestes d'amitié, et nous sommes déterminés à poursuivre notre étroite collaboration avec la Première Nation Pikwàkanagàn, ainsi qu'avec toutes les autres Premières Nations, ainsi que les peuples Inuits et Métis dont les membres vivent, se déplacent et travaillent au sein de notre région. La Renfrew County Housing Corporation est reconnaissante de leur intendance, depuis les temps immémoriaux, des magnifiques terres et cours d'eau de l'Omàmiwinini Anishinàbeg Aki.

La poursuite de l'apprentissage et la compréhension accrue concernant les terres, le contexte historique et les iniquités des endroits où nos foyers sont bâtis, ainsi que notre façon d'interagir avec les autres sont des responsabilités communes. Nous visons tous à favoriser le sentiment d'appartenance, à renforcer les relations et à améliorer les collectivités où nous vivons. C'est donc avec respect et humilité que nous appuyons la construction de logements abordables pour que chacun puisse vivre avec dignité et en toute sécurité sur le territoire ancestral de l'Omàmiwinini Anishinàbeg Aki*.

* Nous sommes reconnaissants envers l'Omàmiwinini Pimàdjowin pour ses connaissances et ses enseignements.

Table des matières

Sommaire	3
Message de Jennifer Dombroskie, gestionnaire des logements communautaires	5
Message de Kevin Raddatz, gestionnaire de l'immobilier	7
Équipe de la RCHC	9
Organigramme	9
Conseil d'administration	10
Contexte et échéancier	11
Travail de la RCHC	13
Importance de la RCHC	14
Fonctionnement de la RCHC	15
Modèle de soins	17
Données et ordre de priorité	18
Infrastructure et services	19
Services communautaires	19
Développement et immobilier	19
Emplacements des logements communautaires du comté de Renfrew	20
Registre des propriétés actuelles	21
Fondations et entretien	
Systèmes, programmes et services de soutien	23
Seuils de revenu des ménages et loyers maximaux des logements communautaires	23
Répertoire de données individualisées (RDI) du programme de prévention de l'itinérance (PPI)	24
Investissements structurels	29
Approche concertée	30
Réflexion avant-gardiste	30
Vision d'avenir pour les logements communautaires	31
Systèmes structurels	39
Systèmes de services	43
Systèmes relationnels	43
Vision d'avenir – Sommaire	44
Références	47
Annexe A : Comité de pairs	48
Annexe B : Loyers maximaux – comparaison	49

Sommaire

Le rapport annuel de 2025 de la Renfrew County Housing Corporation offre à la fois une réflexion sur la dernière année et une vision stratégique tournée vers l'avenir qui nous guidera au cours des cinq prochaines années.

Ce rapport et cette vision de la Renfrew County Housing Corporation partent du principe que le logement est un déterminant social fondamental pour la santé, et qu'il fait partie des droits de la personne. L'accès à un logement sécuritaire et stable, offrant des services de soutien au besoin, influence directement le bien-être d'une personne et de sa famille, ainsi que leurs relations locales et leur sentiment d'appartenance, en plus d'avoir une incidence sur la résilience communautaire, et sur la situation économique et la santé à long terme de la société dans son ensemble.

Tant le rapport annuel de 2025 que la vision d'avenir reposent sur des données locales, des expériences vécues, des preuves fiables et une étroite collaboration avec des partenaires en santé et en services sociaux, ainsi qu'avec des partenaires municipaux. Ce document est en phase avec l'objectif plus large du comté de Renfrew, c'est-à-dire de créer un environnement collaboratif, créatif et inclusif, qui est empreint de compassion. En intégrant la santé et le bien-être aux activités quotidiennes liées au logement, les divers services travaillent de concert afin d'améliorer les résultats pour les locataires, de réduire le nombre de crises et d'appuyer les résidents pour qu'ils aient un toit sécuritaire sur la tête, et ce, le plus longtemps possible.

Ce rapport annuel témoigne d'une année de réflexion et d'efforts, et alimente le rapport sur la vision d'avenir de la Renfrew County Housing Corporation. Il repose sur des pratiques axées sur nos valeurs et sur une grande détermination à créer une culture de collaboration, des systèmes efficaces et un changement structurel en favorisant une réflexion avant-gardiste. La « carte de parcours » est un document dynamique qui nous guidera sur le chemin pour y arriver de façon collaborative et stratégique.



Contexte

- Besoins du locataire en matière de logement
- Expériences passées en matière de logement
- Attentes en matière de logement qui en résultent

- Norme de services en matière de logement

- Qualité de la propriété

- Qualité du quartier
- Disponibilité de réseaux de soutien social

- Niveaux des loyers
- Niveaux des revenus
- Disponibilité de prestations
- Réaction du propriétaire aux difficultés financières

Mécanisme

+ Le logement devient un foyer, réduisant ainsi le niveau de stress du locataire

+ Un logement confortable et bien entretenu favorise la relaxation et le sentiment de statut social accru

+ L'environnement et les réseaux réduisent le stress et augmentent les occasions de socialisation

+ L'accès à un logement abordable réduit le stress financier

Résultat

Santé et bien-être accrus



Message de Jennifer Dombroskie, gestionnaire des logements communautaires

Un logement, c'est bien plus qu'un espace physique; c'est la base des relations, de la sécurité, de la dignité et du bien-être global de chacun. Un foyer stable permet aux personnes et à leur famille d'accroître leur résilience, d'accéder aux diverses occasions et de participer pleinement au sein de leur collectivité.

En 2025, la Renfrew County Housing Corporation a consolidé son engagement envers la prévention de l'itinérance, le maintien dans le logement, la progression de l'équité et des droits de la personne et l'assistance pour les personnes ayant les besoins les plus complexes et les plus importants. Avec la pression croissante sur le système de logement, notre travail mise de plus en plus sur des approches proactives et axées sur la personne afin d'accroître la stabilité et de contribuer à la prévention des crises. Les interactions précoces et la prestation de services axés sur le bien-être sont des priorités clés. Grâce à des visites de logements régulières axées sur le bien-être, les membres de notre personnel tissent des liens plus serrés avec les locataires, ce qui les aide à cerner les besoins émergents et à orienter les gens vers les services d'approche communautaires visant l'autonomie fonctionnelle et la stabilité. Ces efforts aident les locataires à conserver leur indépendance et à conserver leur logement à long terme.

Afin d'appuyer ce travail, nous avons investi pour que notre personnel assiste à des formations axées sur la santé et les pratiques tenant compte des traumatismes. La hausse de la capacité d'intervention en cas de crise et de désescalade, ainsi que les communautés de pratique et les séances de retour d'expérience structurées aident le personnel à réagir de façon efficace aux situations complexes tout en atténuant les effets de l'usure de compassion. Nous avons également renforcé notre approche relativement au maintien dans le logement grâce aux contrats sociaux et aux mesures de soutien individuelles, réduisant ainsi le besoin de faire appel à la Commission de la location immobilière, notamment par le recours à l'avis N4 – Avis de résiliation anticipée de votre location pour non-paiement du loyer. Il s'agit d'un virage intentionnel vers la prévention, afin de collaborer avec les locataires pour stabiliser l'accès au logement et éviter les évictions, dans la mesure du possible.

Au moyen du processus de priorités de Mesa en matière de logements communautaires, nous renforçons l'accès coordonné pour les personnes en situation d'itinérance chronique. Puisque nous recevons maintenant des références par l'intermédiaire du carrefour d'aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances relativement aux logements de transition, nous prévoyons une offre de 6 logements en 2026, permettant ainsi à plusieurs personnes de poursuivre leur parcours dans le continuum du logement et de trouver un foyer stable et permanent. Ces approches coordonnées visent à diriger les ressources limitées en matière de logements là où elles sont le plus nécessaires, et peuvent avoir les plus grandes retombées.



Un jalon important pour nous en 2026 a été l'élaboration de notre vision d'avenir pour les logements communautaires, qui nous a permis d'établir une orientation claire pour les cinq prochaines années. Cette stratégie reflète bien notre approche intégrée et axée sur l'équité; elle met l'accent sur la prévention, la consolidation des partenariats et la reconnaissance du logement comme une composante essentielle de la santé et du bien-être. Elle nous permet aussi d'optimiser l'utilisation de nos ressources limitées afin de protéger et d'améliorer la viabilité à long terme des logements communautaires tout en répondant à la demande croissante et à la complexité grandissante des besoins.

Le personnel de l'ensemble de l'organisation poursuit le développement d'une culture de collaboration et de bienveillance en appuyant les membres de la population qui vivent des situations complexes et difficiles, et ce, avec dignité, empathie, professionnalisme et prévenance. Pour la suite, nous demeurons concentrés sur notre rôle de prestataire de services et de gestionnaire des logements, mais aussi résolus à créer un système de logement adapté, durable et empreint de compassion afin de favoriser la stabilité, le bien-être et la possibilité, pour tous les résidents du comté de Renfrew, de s'épanouir. C'est grâce au dévouement des membres du personnel du comté de Renfrew que ce travail est rendu possible : leur savoir-faire, leur compassion et leur capacité d'adaptation en sont les pierres d'assise. Ils traitent les situations complexes et difficiles avec expertise et prévenance, faisant toujours preuve de professionnalisme et d'un grand dévouement envers chacun. Leur travail fait une réelle différence à long terme dans les vies des citoyens du comté de Renfrew. Nous sommes également reconnaissants envers les membres du conseil de comté pour leur soutien continu, leur leadership, leur engagement envers le bien-être communautaire et leur saine gestion, qui nous permettent de progresser.

Cordialement,

Jennifer Dombroskie

Gestionnaire des logements communautaires



Message de Kevin Raddatz, gestionnaire de l'immobilier

L'année 2025 a été une année de transformations pour le parc immobilier de la Renfrew County Housing Corporation (RCHC). En effet, nous avons poursuivi notre évolution, passant d'un cadre d'entretien majoritairement réactif à une approche de gestion des actifs proactive et fondée sur les données.

L'évaluation complète des bâtiments réalisée en septembre 2024 nous a permis d'établir une référence de base fiable pour déterminer la condition globale de notre parc immobilier. Nous avons alors constaté qu'une grande partie de nos logements vieillissent et que nous devons y investir des sommes considérables, ce qui présente des enjeux financiers à long terme. Il nous faut donc planifier de façon rigoureuse, établir des priorités claires et prendre des décisions stratégiques éclairées. Il est important de noter que ces données représentent maintenant la base d'une approche plus structurée et durable relativement à la planification des immobilisations, au renouvellement des actifs et, le cas échéant, au désinvestissement stratégique.

Ainsi, l'équipe du développement et de l'immobilier s'est concentrée sur la stabilisation des activités principales, sur l'amélioration de la prestation des services et sur l'optimisation des processus internes. Grâce à une amélioration ciblée de la dotation en personnel, à des stratégies d'approvisionnement plus efficaces et à un meilleur alignement opérationnel, l'équipe a connu une croissance considérable de sa capacité à livrer ses programmes et services de façon efficace dans l'ensemble de son parc immobilier.

La réduction des taux de logements libres et l'accélération de la remise en état pour l'accueil d'un nouveau locataire étaient toujours au cœur de nos priorités opérationnelles. En 2025, le personnel a effectué 102 changements de locataire à Arnprior, à Pembroke et à Renfrew (une moyenne d'environ 2 par semaine), par rapport à 84 en 2024. Il s'agit d'un grand pas en avant relativement au rendement opérationnel, entraînant une augmentation du nombre de logements disponibles. En date du mois de mai 2026, 42 logements sont toujours en construction, et les efforts sont surtout axés sur les logements les plus urgents. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année, l'accent étant mis sur l'achèvement rapide, la réduction des taux de logements libres et la remise en état de logements supplémentaires afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Nous avons également atteint un autre jalon important : l'inspection complète de tous les logements de notre parc immobilier. Cette initiative nous a permis de repérer des problèmes qui n'avaient pas été signalés auparavant, d'aider les locataires dans l'entretien de leur logement et de faire progresser notre virage vers un modèle d'entretien proactif. Nous remarquons déjà une diminution du nombre de réparations d'urgence et une amélioration notable de la condition générale des bâtiments.

Le rendement opérationnel est demeuré élevé en 2025 : 3 721 bons de travail ont été complétés, dont 1 279 avaient un niveau de priorité très élevé, 1 602 avaient un niveau de priorité moyen, et 804 avaient un niveau de priorité faible. Voilà qui démontre bien le volume de demandes opérationnelles, mais aussi la capacité de l'équipe d'y répondre efficacement. Le personnel a également fait preuve d'une adaptabilité et d'un professionnalisme exceptionnels dans leurs réactions aux situations inattendues et urgentes, nécessitant souvent la prise de mesures immédiates et coordonnées. Leur capacité de s'adapter sous pression nous a permis de régler d'importants problèmes rapidement, afin de minimiser les risques pour les locataires et de maintenir la prestation des services en continu.

En 2025, la division de l'immobilier a mené 26 projets de construction d'infrastructures totalisant environ 2,8 millions de dollars, chaque projet ayant une valeur de plus de 50 000 \$. Parmi ces projets, citons d'importants efforts de revitalisation des bâtiments, la modernisation de systèmes mécaniques et électriques, des projets de toiture, l'amélioration des enveloppes de bâtiments et d'autres investissements importants dans l'infrastructure de notre parc immobilier. De plus, nous avons utilisé environ 475 000 \$ du financement provenant de l'initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement pour la réalisation de 5 projets, et 850 000 \$ du financement provenant de l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC) pour le développement du nouveau triplex situé au 135 Francis Street à Renfrew, contribuant ainsi à l'expansion et à l'amélioration de la capacité en matière de logements dans la région.

En plus de ces initiatives planifiées, l'équipe a géré un volume exceptionnellement élevé de projets de construction et d'infrastructure imprévus tout au long de l'année. Les membres du personnel ont dû répondre à plus de 100 imprévus au sein du parc immobilier, nécessitant des ressources financières et opérationnelles. Il s'agissait de remplacements d'urgence de générateurs d'air chaud, de réparations majeures liées à la plomberie, aux systèmes d'électricité et aux pannes d'autres systèmes, et d'interventions concernant d'autres problèmes d'infrastructure importants. Plusieurs de ces situations nécessitaient une coordination immédiate, un approvisionnement rapide et un début des travaux accéléré afin d'assurer la sécurité des locataires et le maintien des opérations. Malgré ces pressions continues, l'équipe a poursuivi la progression des projets d'immobilisation prévus et a trouvé un équilibre afin de répondre aux demandes opérationnelles quotidiennes à l'échelle du parc de logements.

Cette année, nous avons également eu des résultats positifs en ce qui concerne la sécurité des personnes. Par exemple, il n'y a eu aucun incendie dans les logements de notre parc immobilier, ce qui reflète nos investissements continus dans l'infrastructure relativement à la sécurité incendie, nos pratiques de contrôle améliorées et notre collaboration étroite avec les services d'incendie locaux.

Ces réussites sont le résultat d'efforts coordonnés à l'échelle de l'organisation. Les membres de notre personnel de tous les échelons ont démontré un professionnalisme hors pair, une grande adaptabilité et une détermination à répondre aux besoins opérationnels en constante évolution. Ces progrès n'auraient pas été possibles sans le dévouement de notre équipe de l'immobilier, l'appui de la direction et la collaboration continue avec nos collègues des services communautaires. Cette approche intégrée nous a permis de renforcer la prestation de services, d'améliorer les résultats pour les locataires et d'optimiser notre capacité à répondre efficacement aux besoins de la population.

Nous poursuivrons sur notre lancée en 2026 et lors des années ultérieures, maintenant une culture de collaboration étroite afin de continuer d'atteindre nos objectifs. En s'appuyant sur les progrès effectués en 2025 dans le but de stabiliser son parc de logements et d'améliorer les niveaux de services, la RCHC mettra en œuvre une stratégie structurée et tournée vers l'avenir. Cette approche offrira un réinvestissement ciblé dans des logements existants, incluant la poursuite d'occasions de réaménagement et de croissance, pour veiller à ce que son parc de logements demeure durable, résilient et adapté aux besoins de la population, qui évoluent constamment.

J'aimerais remercier du fond du cœur l'ensemble de l'équipe pour son dévouement continu. Ses contributions font partie intégrante de nos progrès!

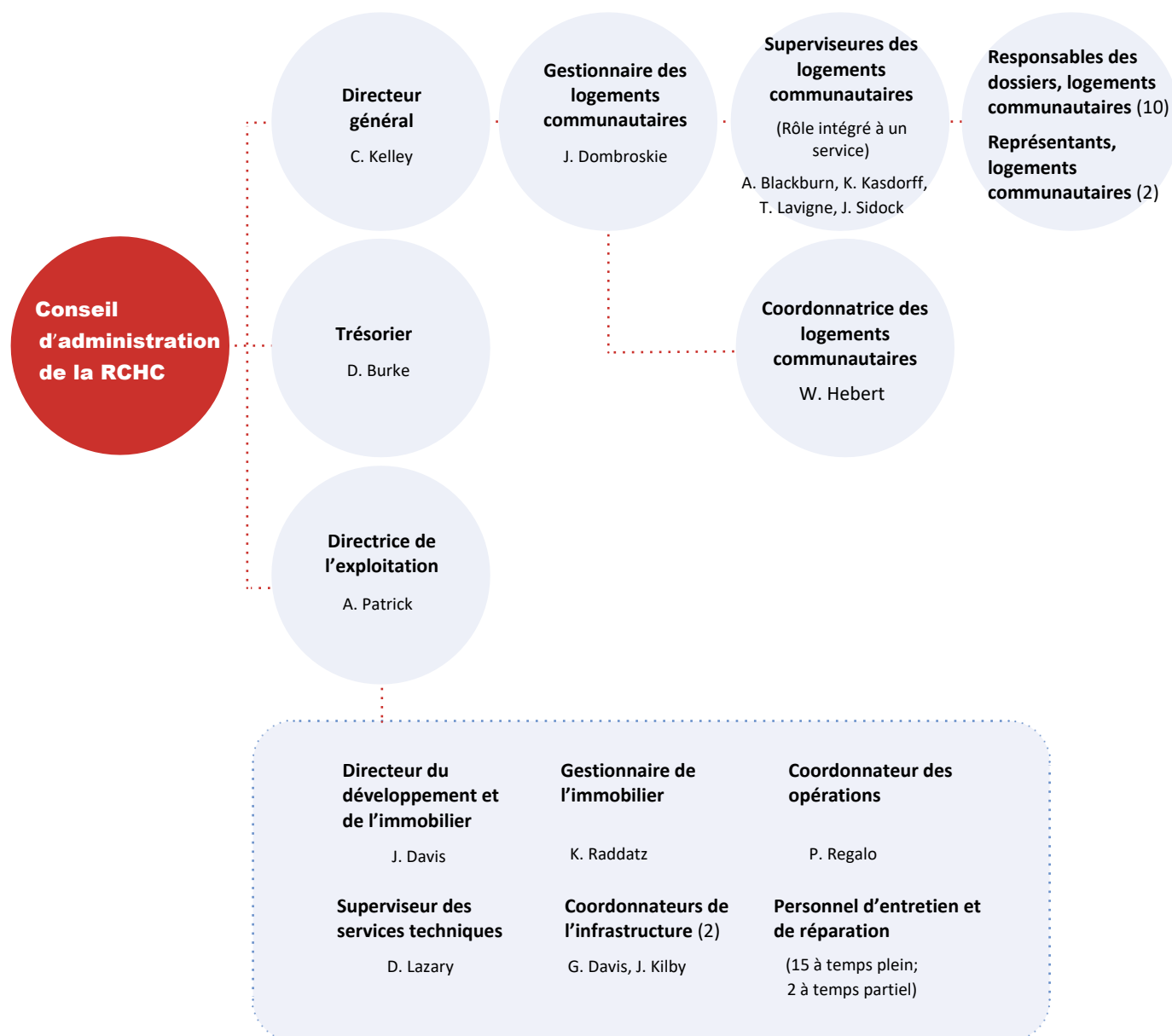
Cordialement,
Kevin Raddatz
Gestionnaire de l'immobilier

Équipe de la RCHC

La Renfrew County Housing Corporation est un organisme de services communautaires qui fournit à la population des logements abordables avec services de soutien, ainsi que des services directs. Son équipe est composée de représentants élus, d'employés, de partenaires et de membres de la population qui collaborent pour offrir l'aide et les logements nécessaires en temps et en lieu opportuns. Elle assure la viabilité du parc de logements actuel tout en recherchant activement des possibilités pour l'élargir. Son objectif est d'aider les gens qui en ont le plus besoin à trouver un logement abordable, à obtenir des services de soutien et à toucher les prestations auxquelles ils sont admissibles.

L'équipe de la Renfrew County Housing Corporation est menée et appuyée par un conseil d'administration et des employés exceptionnels qui travaillent de concert pour offrir des logements sécuritaires, accessibles et inclusifs avec l'aide, les programmes, les ressources et les services qui répondent aux besoins de la population.

Organigramme



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la RCHC est responsable de la direction opérationnelle générale. En 2024, il a été nommé par le conseil du comté, et compte des membres du comité des services communautaires, le directeur des services communautaires, le directeur des services aux entreprises et le directeur des services municipaux. La représentation géographique apporte un certain équilibre et des connaissances diversifiées, ce qui permet une meilleure compréhension des besoins uniques en matière de logement partout dans la région.

En janvier 2025, le format des comités est passé à une structure plénière permettant à tous les membres du conseil du comté de se réunir en un même comité. Cette nouvelle structure favorise des discussions plus libres auxquelles tous les membres du conseil apportent leurs connaissances, permettant ainsi des débats plus approfondis sur des enjeux complexes, comme le logement et l'itinérance.



Anne Giardini

Présidente, Laurentian Hills



Debbi Grills

Vice-présidente, Head, Clara & Maria



Ed Jacyno

Représentant de Pembroke



David Mayville

Killaloe, Hagarty, Richards



Gary Serviss

Petawawa



Neil Nicholson

Whitewater Region



Peter Emon

Renfrew



Daniel Lynch

Arnprior



Daina Proctor

Horton



David Shulist

Madawaska Valley



Glenn Doncaster

Deep River



James Brose

North Algona Wilberforce



Jennifer Murphy

Bonnechere Valley



Keith Watt

Laurentian Valley



Lori Hoddinott

McNab Braeside



Michael Donohue

Admaston Bromley



Rob Weir

Greater Madawaska



Valerie Jahn

Brudenell, Lyndoch and Raglan



Ron Gervais

Représentant de Pembroke

Contexte

La Renfrew County Housing Corporation navigue dans un contexte difficile où les taux de pauvreté, d'insécurité alimentaire, d'inégalité sociale en santé et d'itinérance sont en hausse. De plus, elle doit gérer des caractéristiques démographiques uniques, des besoins complexes et des services offerts en collaboration avec plusieurs secteurs sur de grandes distances, et souvent dans des régions rurales, éloignées et difficiles.

Puisqu'il s'agit du plus grand comté de l'Ontario, couvrant 7 645 kilomètres carrés, la distance est un enjeu important pour les secteurs du logement et des services sociaux. Il y a également les réalités du transport, tant pour les locataires que pour les membres du personnel, qui sont des obstacles importants à la prestation de services et à l'accès à ces services. Le temps de déplacement entre divers lieux nuit aux délais d'intervention du personnel et à sa capacité à communiquer avec la population.



Févr. 2025

Avancement de la vérité et de la réconciliation (jour 2) au centre Makwa

Juin 2025

Journée Mesa pour l'engagement, la réflexion et l'action visant à cerner les lacunes dans les services et les pressions sur les systèmes

Juil.–sept. 2025

Expansion des stratégies de prévention/réduction des risques d'évictions et de maintien dans le logement

Mai 2025

Retrait du logement unifamilial situé au 135 Francis St. à Renfrew afin d'y construire un triplex avec services de soutien.

Formation sur l'intervention en cas de crise non violente

Juil. 2025

Fin de la rédaction du plan stratégique sur les services communautaires

Août 2025

Mise en œuvre des contrats sociaux afin de favoriser la consolidation des compétences lorsque les travailleurs des services d'approche collaborent avec les responsables des dossiers de logements.



Selon le recensement national de 2021, le comté de Renfrew compte une population totale de 106 365 habitants, et des caractéristiques démographiques uniques par rapport au reste de l'Ontario. De ce nombre, 9 045 personnes (8,7 %) s'identifient comme étant des Autochtones (Premières Nations, Métis et/ou Inuit), et 3 430 personnes disent appartenir à un groupe racialisé. Le comté de Renfrew se distingue également par une population plus vieillissante, une grande présence militaire en raison de la garnison de Petawawa (l'une des plus grandes bases militaires opérationnelles au Canada) et des taux d'études postsecondaires plus bas que ceux du reste de l'Ontario.

De plus, les facteurs de pauvreté, de traumatisme, de consommation de substances psychoactives et de santé mentale viennent contribuer au contexte complexe tant pour la population que pour les prestataires de services.

Cette frise chronologique présente les points importants de l'année 2025 et du début de l'année 2026. Elle représente une petite partie du travail accompli par nos diverses équipes qui collaborent afin d'appuyer les structures, les systèmes, les services, les ressources et les programmes de la RCHC relativement au logement.



Oct. 2025

Formation axée sur la compassion

Déc. 2025

Signature du contrat avec Arcori pour la modernisation des systèmes

Constitution du comité de pairs

Mai 2026

Organisation d'une autre journée d'avancement de la vérité et de la réconciliation par le comté de Renfrew

Sept. 2025

Approbation du plan d'investissement du PPI

Nov. 2025

Établissement des priorités de Mesa pour les logements de transition

Approbation de la déclaration du groupe d'administrateurs du comté de Renfrew concernant la réconciliation par le conseil de comté

Mai 2026

Achèvement de la construction du triplex situé sur Francis St. à Renfrew, résultat d'un investissement fédéral et provincial grâce à l'initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC)



Travail de la RCHC

La Renfrew County Housing Corporation (RCHC) est responsable des composantes structurelles et sociales de la santé et du bien-être qui font partie de notre système de logement. Ses opérations englobent l'infrastructure, les programmes sociaux, les programmes relatifs au revenu, les services de santé communautaire et un réseau de membres de la population, de partenaires, de pairs et de familles qui se soutiennent les uns les autres en matière de santé mentale, de santé liée à la consommation, de bien-être et de sentiment d'appartenance.

La RCHC sert en quelque sorte de pont entre les services du développement et de l'immobilier et des services communautaires. Ensemble, ils soutiennent un réseau complexe de responsabilités structurelles et de services sociaux, en s'appuyant sur des communications axées sur la personne, sur des relations de confiance et sur l'investissement dans une infrastructure de logement durable.

Parmi nos responsabilités, citons la gestion des actifs et les fonctions municipales réservées au gestionnaire de système de services, notamment l'aide à l'emploi et au revenu, les services de logements, les services aux personnes itinérantes, la prévention de l'itinérance, ainsi que les services à l'enfance et à la petite enfance. Nous avons ainsi positionné nos services d'approche communautaires et nos responsables des dossiers de logements communautaires pour qu'ils puissent déterminer les ressources dont les familles locataires de la RCHC ont besoin (y compris les services pour les enfants) et les orienter vers d'autres prestataires de services au moyen de recommandations. Chacune de ces responsabilités fait partie intégrante du système de logement et des services connexes, et est essentielle pour répondre aux besoins de base de la population.

L'entretien et l'acquisition de propriétés, ainsi que l'offre de programmes et de ressources, nécessitent une approche collaborative qui s'appuie sur l'expansion et la solidification des relations afin d'assurer une prestation de services fluides et axés sur la personne.



Sans logement

Logement précaire

Importance de la RCHC

Le logement est un droit de la personne et un déterminant social fondamental pour la santé. La RCHC joue un rôle essentiel dans l'offre de logements, fournissant un accès à des foyers abordables et à des services de soutien pour la santé et le bien-être de chaque personne, dans un logement où ses droits sont respectés.

Un foyer doit vous permettre de rester au chaud et au sec, de respirer de l'air sain, d'être en sécurité et d'avoir un sentiment de protection et d'appartenance. Les gens qui ne vivent pas dans un environnement sain sont exposés à des facteurs de risque sociaux et à des environnements physiques qui nuisent à leur bien-être physique, mental et émotionnel, et qui augmentent leur risque de blessures. L'investissement dans des logements sains améliore la qualité de vie des gens, contribue à la diminution des coûts de soins de santé en aval grâce à la prévention et à la déviation, et génère un excellent rendement en contribuant à la santé accrue de la population. L'investissement axé sur le logement comble l'écart entre le logement et la santé, les preuves étant claires : les résultats sur la santé de la population sont nombreux. (Bentley, 2025)

« L'accès à un logement sain est un droit de la personne fondamental et un déterminant social essentiel pour la santé. Un logement sain est un foyer, dans le sens physique et social du terme, qui est sécuritaire, stable financièrement, en bon état structurel et exempt de dangers comme de la moisissure ou des éléments toxiques, permettant ainsi à ses occupants de s'épanouir. » (Traduction libre, Bentley, 2025)



Logement précaire

Logement stable

Fonctionnement de la RCHC

Culture de collaboration et de bienveillance

L'inclusion est une valeur fondamentale sous-jacente à la culture de collaboration et de bienveillance. La RCHC continue de maintenir une culture de bienveillance inclusive et engagée afin de bien remplir notre rôle en matière de logement. Nos partenaires communautaires et de différents services travaillent auprès de la population afin de mieux comprendre les besoins et d'y répondre efficacement. Cette approche vise à régler les problèmes avant qu'ils ne se transforment en crise, stabilisant et renforçant ainsi l'infrastructure, mais aussi les relations.

Comité de pairs

Le comité de pairs est une nouvelle approche au sein du service. Il s'adresse aux locataires et aux familles qui risquent de perdre leur logement, leurs prestations financières ou leur admissibilité aux programmes. Il est composé de membres du personnel qui se penchent sur des situations complexes en incarnant les valeurs de la direction des services communautaires. Le comité prône la collaboration afin de mettre de l'avant des recommandations de façon proactive. Il s'agit d'efforts en amont, préventifs ou de déviation sous forme de forum de discussion avant qu'une situation ne dégénère, par exemple dans le cas où une décision d'envoyer le dossier à la Commission de la location immobilière (CLI) est sur le point d'être prise, dans les situations de non-conformité ou lorsqu'une décision pourrait entraîner le retrait de certains services aux clients. Les membres évaluent les cas sous l'angle de la santé et des droits de la personne, en mettant l'accent sur la dignité, l'équité et une approche axée sur la prévention de l'itinérance.

L'objectif du comité est de veiller à ce que chaque décision respecte la raison d'être du comité : « créer un milieu collaboratif, créatif et inclusif, rempli de compassion, afin de fournir des ressources adaptées et des solutions novatrices aux membres de la communauté ». Cette approche s'appuie sur les forces d'une équipe dont les membres ont des compétences et des points de vue variés. L'implication directe dans un cas et une expérience pertinente contribuent à la prise d'une décision axée sur la personne. C'est pourquoi au fil du temps, chaque membre pourra participer au comité, favorisant ainsi l'inclusivité et l'engagement communautaire.

Investissement relationnel

La Renfrew County Housing Corporation investit dans les gens et dans les relations. Le leadership axé sur les relations mise sur la force des liens tissés et de la compréhension, ainsi que sur la responsabilité. Il s'agit d'un investissement qui alimente notre vision d'avenir et fournit de bonnes bases pour réussir les changements à apporter au sein des systèmes.

À Barry's Bay, la division des logements communautaires partage son espace de bureau avec l'équipe des services de soutien destinés aux résidences pour personnes âgées de Barry's Bay et les environs. Chaque équipe établit ainsi d'excellents partenariats l'aidant à répondre aux besoins de plusieurs personnes âgées vivant dans ces logements, et aligne son travail sur celui d'organismes aux objectifs semblables.

La division des logements communautaires a également créé un espace pour le club BGC dans le complexe de Lea St. à Pembroke afin de tisser des liens plus facilement avec les enfants et les familles de la région. Les travailleurs des services d'approche communautaires établissent une présence positive et pratique près des immeubles de logements, visitant constamment les logements de la RCHC et, lorsqu'ils en reçoivent la demande, les immeubles de logements d'autres organismes sans but lucratif. Leur présence vise à orienter les locataires vulnérables vers les ressources et les services sociaux dont ils ont besoin pour améliorer leur santé et leur bien-être. L'ajout de travailleurs d'approche dans les immeubles de logements permet d'offrir plus de soutien en plus de renforcer les relations avec les locataires, mais aussi avec les autres prestataires de services.

Partenariats

La RCHC réitère son intention d'établir des partenariats auprès d'organismes de divers secteurs afin d'améliorer les soins axés sur la personne. Notre capacité de collaboration accrue a des retombées positives directes sur le bien-être global des membres de la population, car elle nous permet de leur offrir les services de soutien intégrés dont ils ont besoin pour conserver leur logement et atteindre la stabilité, la sécurité, la résilience et le bien-être visés. Les partenariats et le leadership axé sur les relations sont les pierres d'assise de notre vision d'avenir pour les 5 prochaines années.

Formation et sensibilisation

Tout au long de l'année 2025, la RCHC a priorisé l'investissement dans la formation et les cours visant la création d'une culture de bienveillance et l'établissement de relations constructives.

Les membres du personnel de première ligne jouent un rôle essentiel au sein de nos collectivités; ils sont souvent décrits comme « les bras qui soutiennent les gens dans les moments les plus difficiles de leur vie, en leur fournissant les services essentiels dont ils ont besoin, tout en contribuant à leur estime personnelle et en leur rappelant leur capacité d'agir » (traduction libre, citation d'un membre de l'équipe de la RCHC). Ils ont un point de vue unique sur leurs collectivités, et trouvent des moyens de faire une réelle différence localement. L'adoption de pratiques tenant compte des traumatismes est essentielle à la prestation de services relatifs au logement et de services sociaux. L'équipe des services communautaires a retenu les services de Mary Hewitt afin de mieux comprendre les répercussions des expériences négatives de l'enfance (ENE) et des traumatismes d'enfance sur la vie des gens. Elle a présenté divers sujets, comme le stress toxique, la négligence invisible, le rôle de l'attachement dans les relations, les nuances du préjudice moral, les différences entre l'empathie affective et l'empathie cognitive, et la compétence émotionnelle, en plus de faire découvrir au personnel une foule de stratégies et de façons de voir les choses.



Jardins communautaires

Pour prodiguer des soins avec compassion, il faut inclure des initiatives favorisant l'empathie, par exemple le programme de zoothérapie « Pawsitivity », qui mise sur la présence d'animaux au travail afin d'optimiser les relations émotionnelles et le bien-être du personnel, car les animaux sont une précieuse source de soutien affectif. Il s'agit d'une vision tournée vers l'avenir qui fait face aux difficultés locales en reconnaissant l'importance d'investir dans la capacité émotionnelle de nos équipes.

Bien-être, relations et sentiment d'appartenance

Le bien-être global des locataires et des membres du personnel de la RCHC favorise leur sentiment d'intégration et d'appartenance. Plusieurs de nos initiatives au cours de l'année 2025 ont reflété cette volonté.

Les jardins communautaires contribuent grandement au sentiment de solidarité au sein de nos immeubles de logements et à la promotion du rôle essentiel de l'alimentation et de la nature pour le bien-être. Ces jardins aident les locataires à comprendre le rapport à l'alimentation et l'importance de la sécurité alimentaire, à tisser des liens communautaires et à passer plus de temps dans des espaces extérieurs sains.

L'année 2025 nous a démontré clairement que notre culture de bienveillance a des retombées positives concrètes. Les soins étaient empreints de compassion et la générosité était abondante : en décembre, une personne désirant rester anonyme a offert des cadeaux aux locataires à l'occasion du temps des fêtes.

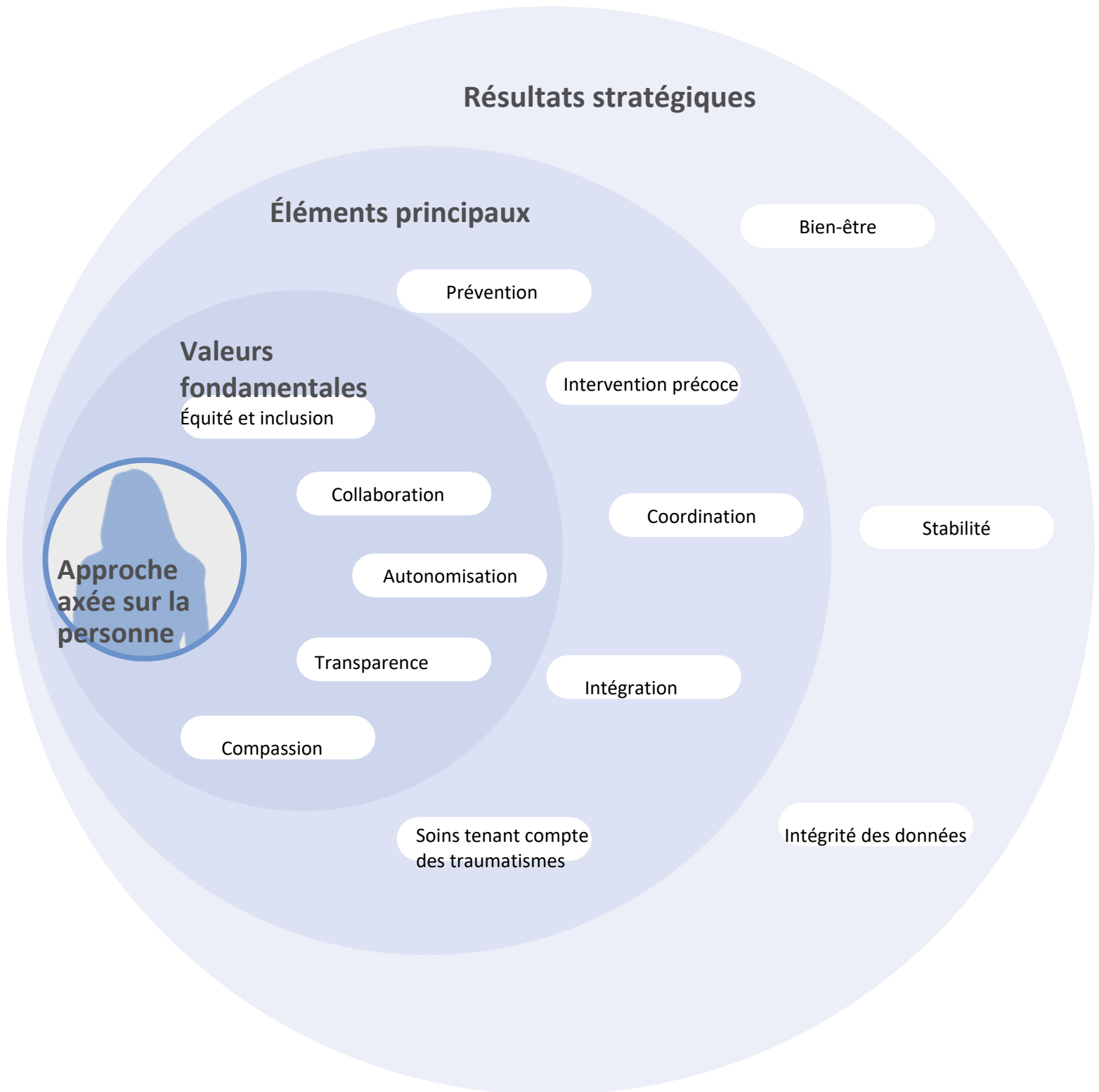


Sécurité alimentaire



Vérifications du bien-être, cliniques

Modèle de soins



Données et ordre de priorité

Une prise de décisions informées par des données probantes permet à la RCHC de mieux comprendre les besoins et d'attribuer les ressources aux bons endroits, et en temps opportun. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires afin de mieux comprendre les besoins de la population et d'y répondre.

Le répertoire de données individualisées est une liste complète des personnes d'une localité donnée en situation d'itinérance. Il est conçu comme un ensemble de données normalisées en temps réel permettant d'identifier les personnes ou les familles afin que les services offerts soient adaptés aux personnes qui en ont besoin, en temps et lieu opportuns. Cette approche nous aide à connaître le nom des personnes auprès desquelles nous travaillons et à adapter les services pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. **En 2025, il y avait 131 personnes dans le répertoire de données individualisées.**

Afin de soutenir la population avec des services adaptés à la culture, la RCHC a déterminé que 29 des 131 personnes figurant dans le répertoire de données individualisées de 2025 s'identifiaient comme étant des Autochtones, soit 22 %, ce qui représente une grande proportion de la population. Misant sur la collaboration, la vision d'avenir tisse des liens plus forts avec les communautés autochtones et les services s'adressant à elles afin de leur offrir des soins plus adaptés à leur culture.



Une collaboration entre l'hôpital régional de Pembroke et les gestionnaires de cas et de la liste des clients vivant dans des logements de la Renfrew County Housing Corporation a permis d'améliorer l'alignement de la prestation de services. Cette approche a révélé que 50 des 370 clients ayant un dossier actif pour des services de santé mentale, soit 13,5 %, vivent dans un logement de la Renfrew County Housing Corporation.

Les équipes de la RCHC travaillent en étroite collaboration avec les ambulanciers paramédicaux des services d'urgence de la région. Ensemble, ils ont déterminé que 142 locataires de la RCHC sont également des patients recevant des soins paramédicaux communautaires, ce qui leur permet d'adopter une approche collaborative, constante et empreinte de compassion afin de combler les besoins essentiels de ces personnes et de leur offrir des services de soutien véritablement intégrés.

De plus, la RCHC collabore avec le coordonnateur de la santé, de la sécurité et du bien-être pour le comté de Renfrew. Il s'agit d'un nouveau poste visant à soutenir le personnel afin de favoriser son bien-être, à appuyer l'alignement et la modernisation des systèmes et à améliorer les communications pour les rendre plus claires.

L'année 2025 nous a fourni une bonne référence pour comprendre à quel point l'obtention de données détaillées aide à déterminer les bonnes mesures à prendre pour répondre aux besoins de la population. C'est ce qui a influencé la priorité de notre vision d'avenir, c'est-à-dire la modernisation des systèmes et le leadership axé sur les relations. La RCHC est déterminée à améliorer la collecte des données et à maintenir son approche de prestation de services axés sur la personne et s'appuyant sur des données probantes.

Infrastructure et services

Services communautaires

L'objectif et la raison d'être de la direction des services communautaires sont au cœur du travail en matière de logements communautaires dans le comté de Renfrew et font partie intégrante de la culture établie par la RCHC. En 2025, des efforts considérables ont été déployés pour clarifier l'objectif des services communautaires et renforcer la cohésion d'équipe.

L'objectif principal est de favoriser le bien-être, la stabilité et l'inclusion des résidents du comté de Renfrew en veillant à ce que chaque personne, chaque famille et chaque collectivité, en particulier celles dont les besoins sont les plus complexes et les plus criants, puissent être dirigées vers les bonnes ressources, en temps opportun. Au moyen de services coordonnés, de partenariats solides et d'une prestation de services adaptée partout dans notre grande région rurale, nous tentons d'accroître notre capacité locale et d'améliorer les résultats pour que tous les résidents puissent vivre dans la dignité et en toute sécurité, tout en ayant accès aux mêmes occasions que le reste de la population.

Voici quelques réalisations des services communautaires en 2025 :

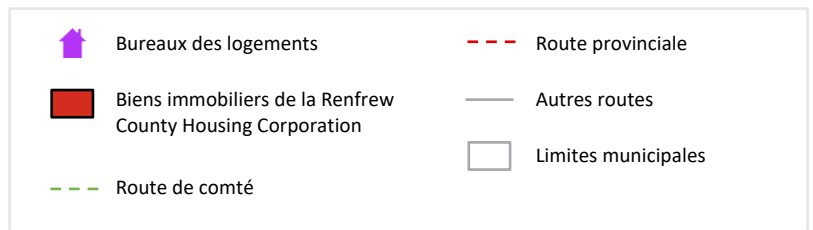
- Amélioration de l'intégration au sein des programmes et des secteurs de service
- Progression des initiatives de modernisation et d'utilisation des données
- Expansion de la collaboration avec les partenaires communautaires
- Réaction flexible à une crise sanitaire en évolution
- Hausse des services d'approche pour aider les clients ayant des besoins complexes
- Optimisation de la coordination entre les programmes

Développement et immobilier

Le service du développement et de l'immobilier est responsable de l'ensemble des structures des logements communautaires, de l'acquisition de biens immobiliers, de l'expansion des logements communautaires et de l'entretien. L'équipe a un rôle d'intégration, et s'occupe du côté tangible des logements communautaires. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communautaires afin de développer, d'entretenir et de moderniser les infrastructures de logements abordables du comté de Renfrew. Il lui incombe notamment de faire les rénovations structurelles, les améliorations environnementales (p. ex. système de chauffage, de ventilation et de climatisation) et les changements visant une accessibilité accrue.

De plus, à titre de partenaire collaborant au financement et à la direction stratégique, le service du développement et de l'immobilier joue un rôle concret dans l'expansion des logements communautaires locaux au moyen d'initiatives, comme l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC).

Emplacements des logements communautaires du comté de Renfrew



Arnprior



Barry's Bay



Beachburg



Cobden



Deep River



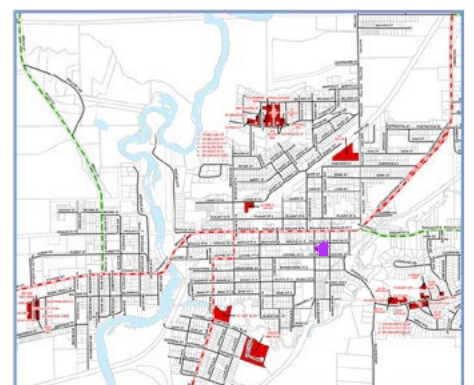
Eganville



Palmer Rapids



Pembroke



Renfrew

Propriétés actuelles

1 032

logements au total

578

logements dans 18 immeubles
d'habitation

(Pembroke, Renfrew, Arnprior, Cobden, Beachburg,
Eganville, Barry's Bay, Palmer Rapids, Deep River)

56

logements unifamiliaux

(Pembroke, Renfrew, Arnprior)

154

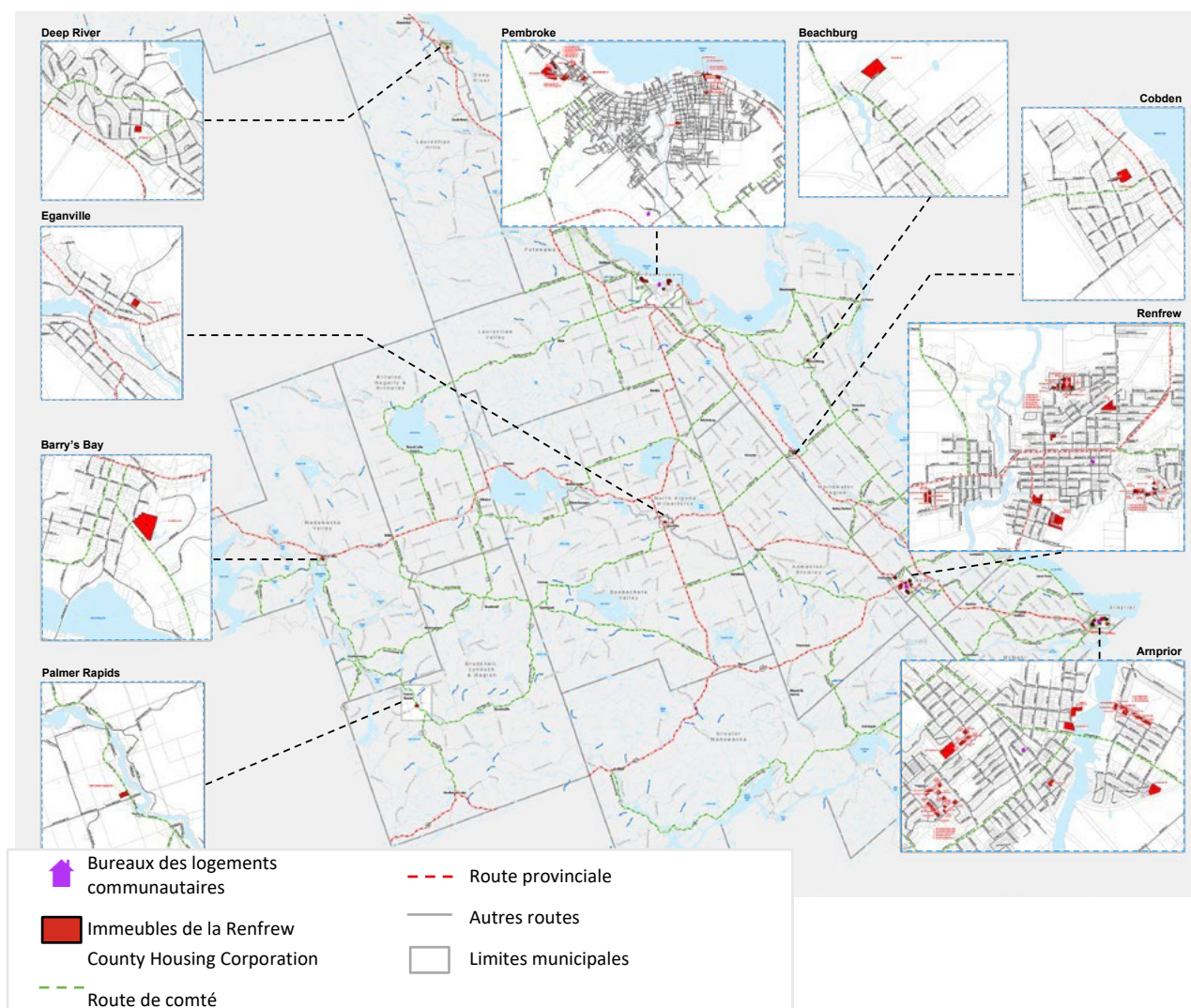
duplex familiaux

(Pembroke, Renfrew, Arnprior)

217

logements familiaux en rangée

(Pembroke, Renfrew, Arnprior)



Fondations et entretien

La Renfrew County Housing Corporation entretient les logements qui composent l'ensemble de son parc immobilier, c'est-à-dire 1 032 logements à l'échelle du comté de Renfrew. Les équipes du développement et de l'immobilier font partie intégrante de nos équipes du logement, et sont responsables de l'entretien et de la disponibilité des logements. Le flux de disponibilité des logements communautaires requiert l'établissement de relations avec les locataires et avec le personnel des services communautaires. L'aide apportée aux locataires a une incidence directe sur l'entretien des logements de la RCHC.

Les équipes des services communautaires et du développement et de l'immobilier misent sur un leadership axé sur les relations et travaillent en étroite collaboration pour construire et entretenir des logements communautaires, en visant un taux d'occupation élevé, l'offre de logements stables et sécuritaires, et le bien-être général des locataires. Il existe un lien direct entre l'entretien des logements, la disponibilité des logements et le bien-être des locataires. Le flux de logements vacants influence la disponibilité des logements, plusieurs autres facteurs ayant également une incidence sur cette disponibilité. L'établissement de relations stables entre le personnel et les locataires contribue à l'amélioration des conditions de vie et de l'environnement social dans nos logements communautaires.

La collaboration entre les divers services appuie les piliers du logement (abordabilité, sécurité et convenance), reconnaissant que la qualité de l'environnement à la maison contribue à la création d'espaces de vie plus sûrs et sains.

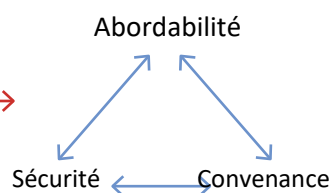
Caractéristiques des ménages : composition démographique (revenu, genre, âge), niveau de scolarité, statut d'emploi, ethnicité et maladie de longue durée

Contexte géographique : emplacement urbain ou rural et proximité des commodités

Système domestique

- Régimes locatifs et réglementation
- Marchés du logement
- Parc de logements
- Logement à court terme et d'urgence
- Filets de sécurité en matière de logement

Piliers du logement



Milieux de vie

- Pollution de l'air intérieur
- Substances toxiques
- Température élevée ou basse
- Dommages structurels
- Surpeuplement
- Humidité et moisissure
- Eau contaminée

Santé et inégalité sociale en santé

- Santé respiratoire
- Santé cardiovasculaire
- Maladie infectieuse
- Santé mentale
- Blessures
- Cancer
- Santé maternelle et infantile
- Mortalité

Contexte social, commercial et politique contemporain à l'échelle mondiale, nationale et infranationale

Politiques et retombées historiques à l'échelle mondiale, nationale et infranationale

Systèmes, programmes et services de soutien

Seuils de revenu des ménages et loyers maximaux des logements communautaires

La *Loi sur les services de logement* établit les seuils de revenu des ménages et les changements maximums de loyers pour les logements communautaires. Les seuils de revenu des ménages sont les seuils de revenu brut et d'actifs maximaux; ils sont utilisés pour déterminer l'admissibilité au programme de loyer indexé sur le revenu (LIR) et aux logements communautaires subventionnés. Les taux maximaux de loyer indexé sur le revenu sont prescrits au moyen du règlement de l'Ontario 370/11 de la *Loi sur les services de logement*. Les seuils et les loyers maximums sont modifiés chaque année. Le tableau de l'annexe B compare les loyers maximums. Les seuils maximums de revenu des ménages sont établis par région, selon les loyers maximums. Ces deux montants varient selon le gestionnaire de services et le lieu.

Les loyers maximums de chaque gestionnaire de système de services sont établis par le gouvernement de l'Ontario, et reflètent les conditions du marché régional et les facteurs économiques locaux. Si le revenu d'un ménage vivant dans un logement communautaire dépasse le seuil de revenu des ménages applicable, le loyer maximal s'applique. Il y a actuellement environ 100 ménages qui sont locataires d'un logement communautaire dans le comté de Renfrew et qui paient le loyer indexé sur le revenu maximal.

Loyer maximal par année	1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 à 5 chambres
Seuil de revenu annuel pour 2025	38 500 \$	46 500 \$	52 500 \$	61 000 \$
2019	775 \$	950 \$	1 088 \$	1 350 \$
2020	792 \$	970 \$	1 111 \$	1 379 \$
2021	792 \$	970 \$	1 111 \$	1 379 \$
2022	801 \$	981 \$	1 124 \$	1 395 \$
2023	821 \$	1 005 \$	1 152 \$	1 429 \$
2024	842 \$	1 030 \$	1 181 \$	1 465 \$
2025	863 \$	1 056 \$	1 211 \$	1 502 \$

Répertoire de données individualisées (RDI) du programme de prévention de l'itinérance (PPI)

1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Éléments de données individuelles	Total	Itinérants chroniques	Jeunes (16 à 25 ans)	Autochtones	Provenant d'un établissement provincial
Nombre de personnes actives dans le RDI dans l'année	126	88	9	29	0
Nombre de ménages actifs dans le RDI dans l'année	126	—	—	—	—
Nombre de nouvelles personnes dans le RDI (ajouts)	111	72	9	24	0
Nombre de personnes inactives devenues actives dans le RDI (ajouts, sauf si elles avaient un logement)	14	9	1	2	0
Nombre de personnes dans le RDI qui avaient un logement, et qui sont retombées dans l'itinérance une ou plusieurs fois (ajouts)	26	20	0	3	0
Nombre de personnes devenues inactives dans le RDI (retraits)	30	20	2	9	0
Nombre de personnes itinérantes dans le RDI qui ont eu accès à un logement (de tout type) (retraits)	74	48	5	16	0
Nombre de ménages itinérants dans le RDI qui ont eu accès à un logement (de tout type) (retraits)	70	—	—	—	—
Nombre de ménages dans le RDI (par l'intermédiaire du PPI) qui doivent être logés dans un logement avec services de soutien ou dans un logement à long terme (supplément au loyer ou allocation-logement)	1	1	0	1	0

Nombre de ménages en attente d'un logement à loyer indexé sur le revenu (LIR)

Statistiques sur la liste d'attente de la RCHC – 2024-2025	2024	2025
Nombre de ménages sur la liste d'attente chronologique	1 763	1 992
Nombre de ménages dont le statut est prioritaire	108	100
Nombre de ménages sur la liste d'attente chronologique ayant obtenu un logement à LIR	95	81
Nombre de ménages dont le statut est prioritaire ayant obtenu un logement à LIR	58	51
Temps moyen d'attente pour obtenir un logement (statut prioritaire)	2 ans	2 ans
Temps moyen d'attente pour obtenir un logement (liste d'attente chronologique)	Environ 7 à 10 ans	Environ 8 à 10 ans
Nombre de ménages ayant déménagé hors des logements de la RCHC	65	95
Déménagements internes (locataires actuels qui ont déménagé dans une autre unité)	29	19

Nombre total de demandes – nombre de chambres demandé

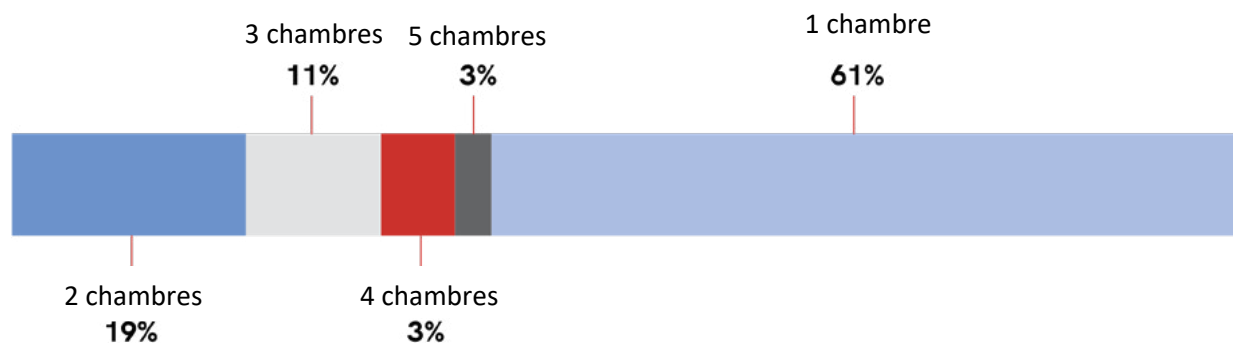
Nombre de chambres demandé	Aînés	Adultes	Familles
1	97	1 122	0
2	8	76	290
3	0	0	211
4	0	0	118
5	0	0	70
Total	105	1 198	689

Données démographiques de la liste d'attente

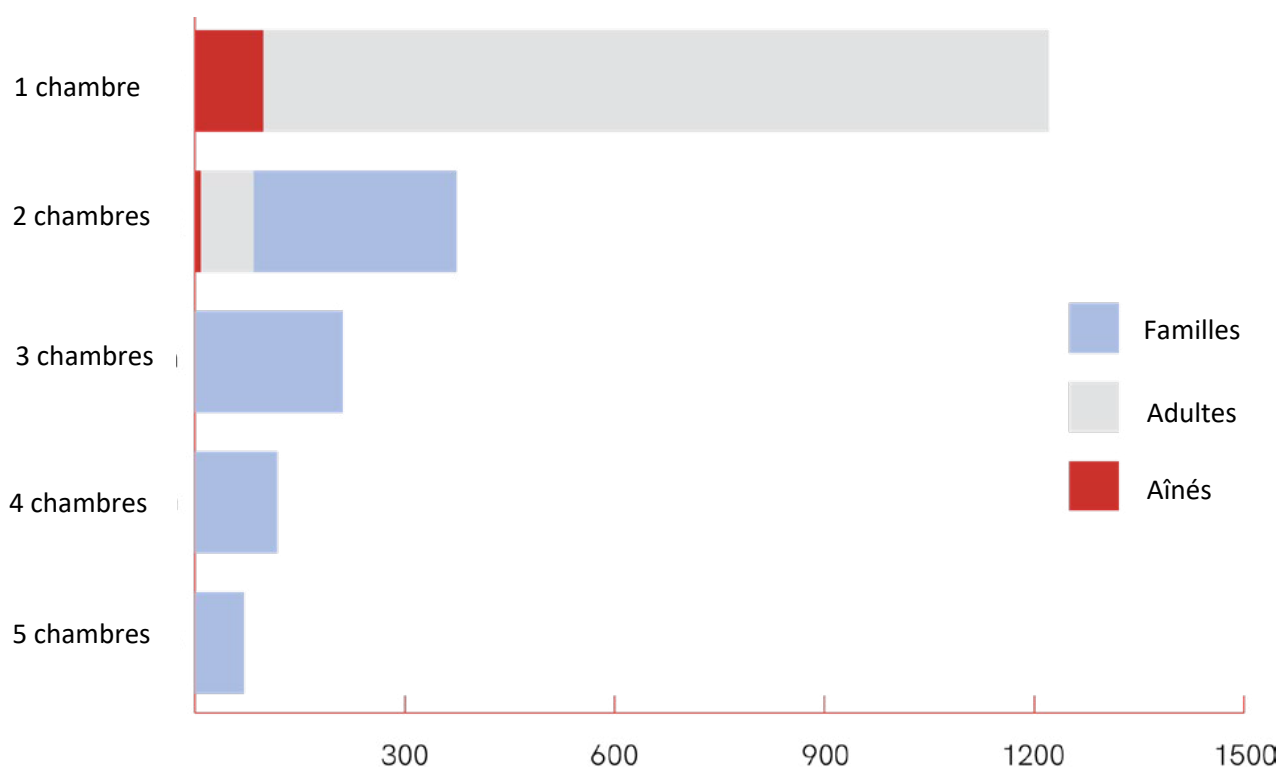
Groupes sur la liste d'attente



Liste d'attente par nombre de chambres



Groupes sur la liste d'attente par nombre de chambres



Programme de prévention de l'itinérance (PPI)

Programme	Investissement 2024-2025	Investissement* 2025-2026
Programme d'aide au logement en cas d'urgence (administré par Ontario au travail)	1 598 640 \$	2 315 740 \$
Programme de supplément au loyer	200 000 \$	200 000 \$
Programme d'allocation-logement	822 000 \$	800 000 \$
Programme d'aide pour les rénovations urgentes mineures	150 000 \$	75 000 \$
She C.A.N.	100 000 \$	—
Programme-pilote d'aide en matière d'accumulation	105 000 \$	—
Contrat de coordonnateur de l'aide aux sans-abri	90 100 \$	—
Programmes de sécurité alimentaire et de confort hivernal	250 000 \$	—
Logements de transition avec services de soutien	823 640 \$	
Dépenses en immobilisations (logements abordables – Douglas St.)	—	—
Frais d'administration (maximum de 5 % permis)	178 460 \$	178 460 \$

* À titre de gestionnaire de système de services, il est de notre responsabilité d'évaluer les lacunes dans les services, et d'y remédier. Les chiffres présentés dans cette colonne sont basés sur les besoins prévus, déterminés en fonctions des lacunes ciblées, et non des chiffres réels. Ils sont proposés et approuvés sur cette base. Au fur et à mesure que de nouveaux services seront disponibles, nous évaluerons les ressources et les attribuerons afin d'assurer l'alignement avec la capacité du système, qui évolue constamment.

Programmes et système relatifs au loyer

Loyer indexé sur le revenu (LIR)

Le loyer indexé sur le revenu est un type d'aide au logement où le loyer est calculé en fonction du revenu du ménage, afin de le rendre plus abordable pour les résidents. Le calcul fait en sorte que les ménages ne paient pas plus de 30 % de leur revenu en loyer.

Le programme de loyer indexé sur le revenu est disponible pour les logements suivants :

- Tous les logements de la Renfrew County Housing Corporation
- Société de logement St Joseph
- Petawawa Housing Corporation
- Logements indexés Kinsman
- Logements de Killaloe et district
- Résidence pour aînés Baskin Place - Senior's Residence

Les demandes en ligne pour le LIR se font par l'intermédiaire du registre des logements, et les personnes admissibles sont placées sur la liste d'attente, par ordre chronologique. L'attente est de plusieurs années. Pour être admissible, le ménage du demandeur doit avoir un revenu inférieur aux seuils de revenu des ménages, qui sont établis par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la *Loi sur les services de logement*. Le taux de la subvention pour le loyer est calculé selon la ligne 236 de l'avis de cotisation de la personne en question (année la plus récente). Dans la plupart des cas, le loyer indexé sur le revenu représente 30 % du revenu familial net rajusté mensuel. Il est toutefois différent pour les ménages qui reçoivent des prestations du programme Ontario au travail ou du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). * Si le revenu d'un ménage dépasse le seuil de revenu avant l'établissement de l'admissibilité au LIR, les locataires paient le loyer maximal en fonction du nombre de chambres dans le logement. En moyenne, environ 10 % à 15 % des locataires de la RCHC paient le loyer maximal.

Programme d'aide au logement en cas d'urgence et de prévention de l'itinérance

Ce programme d'aide en cas d'urgence est financé à l'échelle provinciale par l'intermédiaire du programme Ontario au travail. Il s'agit d'une assistance financière à court terme pour les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assistance sociale parce que leur revenu ou la valeur de leurs actifs dépassent les seuils établis, mais qui vivent une situation d'urgence qui met à risque un membre du ménage et qui ne peut pas être réglée par l'utilisation de ressources personnelles, du crédit, d'une assurance ou d'autres moyens.

Le programme de prévention de l'itinérance est offert à l'échelle locale et financé par le ministère des Affaires municipales et du Logement. Il est conçu pour remédier aux situations d'urgence afin d'éviter les cas d'itinérance et l'instabilité en matière de logement. Voici quelques exemples de dépenses admissibles dans le cadre de ce programme : les retards dans les paiements de loyer afin d'éviter l'éviction ou dans les paiements du chauffage ou des services publics pour éviter le débranchement du service, et les frais de transport permettant d'accéder à un logement ou un refuge dans une autre localité.

Ensemble, ces programmes aident à combler des lacunes importantes dans le filet de sécurité sociale en fournissant de l'aide ciblée aux résidents qui font face à des situations d'urgence.

Programme de supplément au loyer

Les suppléments au loyer sont des subventions de LIR approuvé pour des logements du marché privé. Les critères d'admissibilité sont les mêmes que ceux du LIR pour les logements de la RCHC, et l'accès au programme se fait dans l'ordre chronologique de la liste d'attente du registre des logements. Les propriétaires participant au programme de supplément au loyer jouent un rôle important : ils doivent s'assurer que leurs logements respectent les normes établies dans le règlement municipal, ainsi que la *Loi sur la location à usage d'habitation*, et qu'ils sont sécuritaires et en bon état pour ceux qui y vivent. Le montant de la subvention dépend du revenu du ménage, de la taille du logement et du montant du loyer déterminé mutuellement. Ce programme est financé à la fois par le budget de la RCHC (transferts provinciaux) et par le programme de prévention de l'itinérance (PPI). En 2025, le programme de supplément au loyer a aidé 74 ménages, la subvention mensuelle moyenne étant de 540,19 \$.

Programme d'allocation-logement

Le programme d'allocation-logement est financé par le PPI et fournit un montant mensuel aux ménages. Pour être admissibles, les demandeurs doivent être inscrits sur le registre des logements. Pour ensuite accéder au programme, les demandeurs doivent soit être en situation d'itinérance chronique (confirmée par le répertoire de données individualisées) ou être sur la liste du registre des logements depuis plus de 4 ans. L'accès au programme dépend de l'ordre chronologique, et les offres sont présentées aux demandeurs qui ont attendu le plus longtemps. Les cas d'allocation-logement varient tout au long de l'année. Selon nos données, le nombre moyen de cas est de 210, 70 % étant des personnes seules, et 30 % étant des ménages avec enfants.

Rénovations urgentes mineures

Le programme d'aide pour les rénovations urgentes mineures fournit une subvention unique allant jusqu'à 7 500 \$ pour aider les propriétaires à faible revenu à effectuer des réparations essentielles, comme une réparation de toit, un remplacement de générateur d'air chaud ou une amélioration de l'accessibilité. Ce programme a aidé 20 ménages lors de l'exercice financier 2024-2025, et 8 ménages lors de l'exercice financier 2025-2026.



Investissements structurels

Francis Street, Renfrew — Triplex



Approche concertée

Les équipes sont les piliers de la Renfrew County Housing Corporation : elles conjuguent leurs efforts pour atteindre un même objectif, et mettent la confiance au cœur de ces efforts. Elles accompagnent les gens dans des moments difficiles et collaborent pour régler les problèmes.



Équipe des logements communautaires de Renfrew et des environs



Équipe des logements communautaires de Pembroke et des environs



Équipe des services d'approche de Renfrew et des environs



Équipe des services d'approche de Pembroke et des environs



Séance du comité de pairs

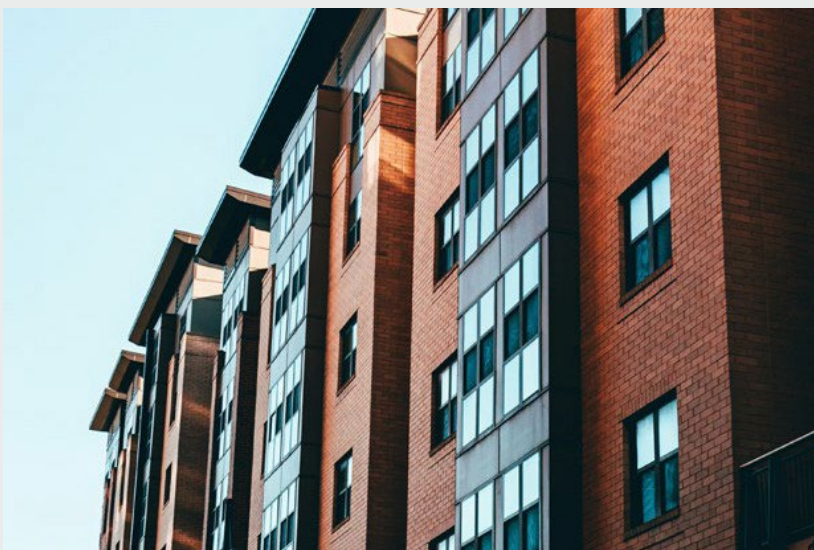


Équipe d'entretien de la RCHC

Réflexion avant-gardiste

Le fonctionnement de la Renfrew County Housing Corporation a changé considérablement au cours des dernières années. Nous avons créé une culture croissante de collaboration, et nous poursuivons notre apprentissage afin de continuer d'adapter et d'améliorer notre approche axée sur la personne et tenant compte des traumatismes en matière de logement.

L'année 2025 a servi de pivot dans la transformation de notre mode de réflexion et de notre capacité opérationnelle. Nous sommes tournés vers l'avenir et nous alignons nos approches afin de créer une vision intégrée. C'est cette façon de penser avant-gardiste qui a fait naître notre vision d'avenir pour les logements communautaires sur 5 ans.



Vision d'avenir pour les logements communautaires (2026-2030)

Une carte de parcours sur 5 ans pour la Renfrew County Housing Corporation

Introduction

Dans un contexte de hausse des taux de pauvreté, d'insécurité alimentaire, d'inégalité sociale en santé, et de difficultés concernant la santé mentale et la consommation, et où les gens vivent dans l'instabilité en matière de logement et dans l'itinérance, les équipes des services communautaires et du développement et de l'immobilier (qui font partie de la Renfrew County Housing Corporation) collaborent pour créer et déployer une carte de parcours pour une vision d'avenir sur 5 ans.

Cette carte est basée sur les expériences des membres du personnel et de la population, ainsi que sur des statistiques et des données probantes. Axée sur des valeurs communes et une vision de collaboration, cette carte servira de guide pour nos pratiques, nos processus, nos prises de décisions et nos investissements collectifs.

Elle représente une approche claire et axée sur la personne pour l'avenir des logements communautaires dans l'ensemble du comté de Renfrew. Notre vision d'avenir reflète un abandon progressif des opérations relatives au logement autrefois purement transactionnelles et une adoption d'un modèle de soins axé sur les systèmes, holistique, collaboratif et empreint de compassion.

Vision

La vision de la Renfrew County Housing Corporation part du principe que le logement est un déterminant social fondamental pour la santé, et qu'il fait partie des droits de la personne. L'accès à un logement sécuritaire et stable, offrant des services de soutien au besoin, influence directement le bien-être d'une personne et de sa famille, en plus d'avoir une incidence sur la résilience communautaire, sur les liens locaux et sur la situation économique et la santé à long terme de la société.

La vision repose sur des données locales, des expériences vécues, des preuves fiables et une étroite collaboration avec des partenaires en santé et en services sociaux, ainsi qu'avec des partenaires municipaux. Elle est en phase avec l'objectif plus large du comté de Renfrew, c'est-à-dire de créer un environnement collaboratif, créatif, inclusif et empreint de compassion. En intégrant la santé et le bien-être aux activités quotidiennes liées au logement, les divers services travaillent de concert afin d'améliorer les résultats pour les locataires, de réduire le nombre de crises et d'appuyer les résidents pour qu'ils aient un toit sécuritaire sur la tête, et ce, le plus longtemps possible.

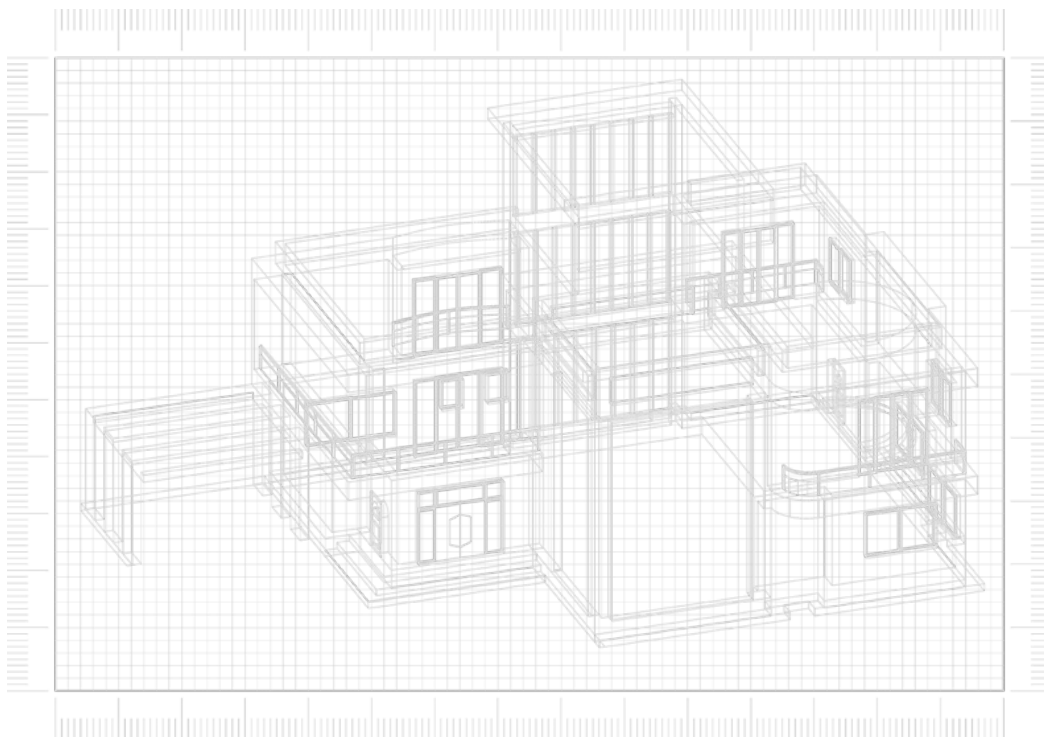
Cette vision tournée vers l'avenir témoigne de notre sens des responsabilités à titre de gestionnaires du logement et reflète une prise de décision éclairée. Nos investissements dans la technologie et les données, ainsi que notre planification de la viabilité à long terme, nous permettent d'éclairer nos décisions avec des données probantes et de distribuer les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Au cours de ce processus, la Renfrew County Housing Corporation poursuit son évolution à titre de leader novateur et adapté au sein du secteur des logements communautaires, tout en demeurant ancrée dans la dignité, le respect et le contact humain.

Contexte

À titre de gestionnaire de services en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, le comté de Renfrew est responsable d'offrir un nombre réglementaire de logements à loyer indexé sur le revenu (LIR) et de gérer les programmes de logement et de prévention de l'itinérance dans l'ensemble de la région. Le parc immobilier de la Renfrew County Housing Corporation (RCHC) comporte actuellement 1 032 logements dans diverses localités de la région. Plusieurs des immeubles de son parc de logements vieillissent et nécessiteront d'importantes dépenses en capital, voire un remplacement au cours des prochaines années. Les détails se trouvent dans l'évaluation complète des bâtiments. Il s'agit d'une occasion de passer en revue la méthode de remplacement des immeubles, mais aussi de revoir la structure et le mode de fonctionnement du système de logement.

Le plan de revitalisation de la RCHC décrit une approche de remplacement « identique », c'est-à-dire que les immeubles désaffectés sont remplacés par des immeubles ayant le même nombre de logements, avec un aménagement semblable.

Il y a toutefois une occasion à saisir dans ce contexte. En raison de l'évolution démographique, des éléments budgétaires et des besoins changeants en matière de logement, il est préférable d'adopter une nouvelle approche qui se concentre plutôt sur la flexibilité, les partenariats stratégiques, la refonte des programmes et le leadership collaboratif afin de répondre plus efficacement aux besoins actuels et futurs en matière de logement. Nous collaborons afin de tirer parti du moment et d'offrir une vision pour la suite des choses.



Objectif

Cette vision d'avenir par rapport aux logements communautaires dans le comté de Renfrew est conçue pour étudier de façon constructive le parc immobilier actuel, ainsi que les programmes de logement et les services sociaux actuellement offerts par le gestionnaire de services. Elle est axée sur la prestation de services aux résidents qui en ont le plus besoin en tenant compte du fait qu'il y a une grande demande et une disponibilité limitée. La vision est donc tournée vers l'avenir, mais intègre le contexte actuel. Elle fournit un plan de transformation visant à permettre un accès équitable au logement, à répondre aux besoins essentiels et à améliorer le fonctionnement pour mieux servir les collectivités et leurs membres.

La stratégie est axée sur les composantes structurelles des logements, les services sociaux et les systèmes relationnels suivants :

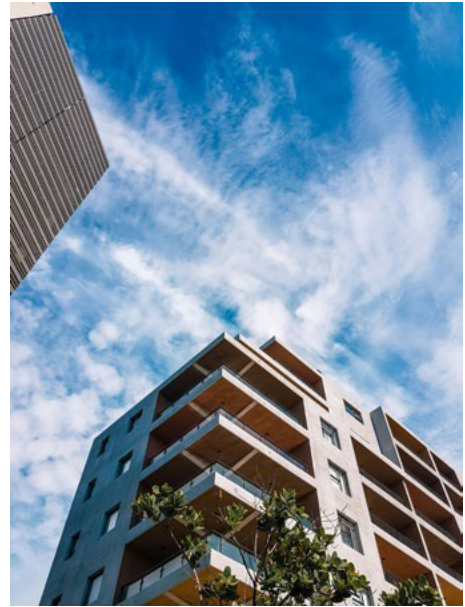
- Viabilité financière du système de logement
- Modernisation du parc de logements communautaires
- Amélioration des services aux locataires axée sur la dignité
- Simplification des programmes relatifs au logement
- Exploitation des partenariats et des modèles de logements mixtes
- Adaptation à l'évolution des besoins communautaires, et respect des obligations réglementaires concernant le nombre de logements avec loyer indexé sur le revenu (LIR)



L'objectif? Veiller à ce que les membres de la population soient au cœur des priorités du comté, travailler en collaboration en interne et en externe, apporter de l'aide en matière de logement aux résidents qui en ont le plus besoin, et offrir de l'assistance concernant le logement de façon avertie sur le plan financier, mais aussi avec le plus d'efficacité, de transparence et de compassion possible, ce qui nécessite un bon leadership axé sur les relations, et une grande responsabilité budgétaire.

Vision d'avenir

Essentiellement, cette vision d'avenir reconnaît que la division des logements communautaires doit répondre aux besoins de plus en plus complexes des locataires tout en entretenant une infrastructure vieillissante et en jonglant avec d'importantes contraintes budgétaires. Cette approche représente un bon équilibre entre ces réalités : elle mise sur nos forces et sur nos partenariats stratégiques, fait preuve de proactivité en ce qui concerne les ressources, continue de mettre le bien-être de la population, les services et la modernisation des technologies au cœur de nos efforts, et poursuit notre planification à long terme. Tous ces éléments sont reliés entre eux et renforcent le besoin de collaboration entre les équipes afin d'offrir dans l'ensemble du comté de Renfrew des services de logement équitables, adaptés, durables et empreint de compassion.



Pour changer notre prise de décisions en matière de construction, il nous faut d'abord passer de l'approche de remplacement « identique » à un processus de transformation novateur, tourné vers l'avenir et qui tient compte des besoins. La simple reproduction de l'infrastructure actuelle ne répond pas aux besoins actuels de la population. Au lieu de remplacer sans réfléchir des immeubles à logements par des immeubles identiques, le comté de Renfrew examinera les occasions suivantes :

- Densification progressive au sein des quartiers actuels
- Partenariats avec des organismes communautaires et des promoteurs immobiliers du secteur privé
- Développement des modèles de logements mixtes
- Utilisation stratégique des suppléments au loyer

En nous concentrant d'abord sur les programmes qui comblent les besoins les plus importants en matière de logement, nous contribuons à l'établissement d'une approche plus équitable. Les programmes de logement doivent prioriser les résidents en situation de vulnérabilité financière et sociale élevée, tout en restant accessibles, transparents et faciles à comprendre pour le public.

Dans le cadre de cette vision d'avenir, nous nous sommes engagés à simplifier les programmes offerts à des fins de clarté et de transparence. Les programmes de logement se sont progressivement transformés en un système complexe difficile à comprendre, tant pour les résidents que pour les prestataires de services. Une approche simplifiée veillera aux éléments suivants :

- La transparence des programmes et des services
- L'utilisation efficace des ressources administratives
- L'attribution du financement aux besoins les plus criants

Notre vision d'avenir comporte trois axes stratégiques que voici :

Premier axe – les systèmes structurels, y compris les programmes de logement et les structures physiques, c'est-à-dire les immeubles.

Deuxième axe – la modernisation des systèmes.

Troisième axe – les partenariats et les systèmes relationnels.

Vision d'avenir – carte de parcours

Systèmes structurels
Structures et programmes

Passer en revue les programmes (fin du programme d'accès abordable à la propriété et de Rénovations Ontario)

Explorer les possibilités au sein du parc immobilier actuel

Systèmes de services
Collaboration, relations et modernisation

Équité et ordre de priorité



Modernisation des systèmes



Systèmes relationnels
Collaboration et soins

Logements avec services de soutien pour les aînés

Développement des modèles de logements mixtes

Croissance et leadership axés sur les relations



Stratégie de rénovation du parc immobilier (p. ex. réaménagement sur Nelson St.)

Stratégie de remplacement progressif (conversion de maisons unifamiliales en duplex ou en triplex)

Augmentation du nombre de logements du marché privé avec loyer indexé sur le revenu (LIR)

Intégration et
prévention



Services aux
locataires



Technologie
et données



(p. ex. partenaires de logement sans but lucratif, systèmes du secteur de la santé et marché privé)

Année 2

Année 3

Année 4

Année 5

Systemes structurels

Évaluation des programmes et changements recommandés

Après avoir passé en revue tous les programmes actuels, nous avons recommandé la simplification du cadre de programmes relatifs au logement du comté.

Programmes dont le retrait a été recommandé

Nous recommandons le retrait graduel ou l'élimination des programmes suivants :

- Programme d'accès abordable à la propriété
- Rénovations Ontario

Ces programmes ne bénéficient plus de financement du gouvernement provincial, ne contribuent pas directement à une hausse du nombre de logements abordables disponibles et nécessitent beaucoup de ressources administratives.

Programmes dont le renouvellement a été recommandé

Nous recommandons le maintien de ces programmes à titre de composantes essentielles du système de logement :

- Programme d'aide au logement en cas d'urgence et de prévention de l'itinérance (PPI)
- Programmes d'allocation-logement
- Programme d'aide pour les rénovations urgentes mineures

Ces programmes jouent un rôle important dans la prévention de l'itinérance. De plus, ils aident les gens à trouver un logement stable et à le conserver.

Augmentation du nombre de logements du marché privé avec LIR

Nous recommandons au comté de rechercher plus d'occasions de tirer parti des logements du marché privé avec LIR, dans la mesure du possible.

Les logements du marché privé avec LIR permettent aux ménages de louer un logement du marché privé tout en recevant une subvention dans le cadre du programme de LIR, ce qui offre plusieurs avantages :

- Accès plus rapide à un logement
- Réduction des coûts en capital
- Flexibilité pour réagir aux conditions du marché
- Capacité de faire correspondre la taille et le lieu des logements aux besoins des ménages

Stratégie de rénovation du parc immobilier

L'évaluation complète des bâtiments nous a permis de déterminer que plusieurs immeubles vieillissants devront être remplacés ou désaffectés prochainement. Au lieu de remplacer chaque immeuble par un immeuble de même taille, le comté adoptera des stratégies de remplacement progressif et diversifié qui maintiennent le nombre de logements à LIR prévu par la loi, tout en permettant d'accroître la flexibilité.

Stratégie de réaménagement sur Nelson Street

Le premier immeuble ciblé pour un retrait du marché est le bloc de 24 maisons en rangée sur Nelson Street à Pembroke. Plutôt que de reconstruire 24 logements à Pembroke, il est recommandé de les remplacer au moyen de réaménagements et de modifications de programmes :

Plan de remplacement des logements proposé

Logements inclus dans la stratégie :

- Lea/Douglas – Construction de 8 logements
- Cecil Street – Conversion d'un logement en duplex (1 logement)
- Francis Street – Conversion d'un logement en triplex (2 logements)
- Conversion d'un entrepôt de la RCHC en résidence (1 logement)
- Augmentation du nombre de logements du marché privé avec LIR (12 logements)

Nombre de remplacements total : 24 logements

Recommandation :

L'immeuble de Nelson Street sera mis en vente à l'été 2026. Le produit de la vente devrait être utilisé aux fins suivantes :

- Augmenter les réserves de capitaux propres de la RCHC
- Contribuer aux projets de réaménagement à venir
- Améliorer la préparation financière pour les remplacements de bâtiments futurs, selon l'évaluation complète des bâtiments

Action recommandée :

Le bâtiment de Nelson Street devrait être mis en vente et le produit de la vente devrait être utilisé aux fins suivantes :

- Augmenter les réserves de capitaux propres de la RCHC
- Contribuer aux projets de réaménagement à venir
- Améliorer la préparation financière pour les remplacements de bâtiments futurs, selon l'évaluation complète des bâtiments

Possibilités au sein du parc immobilier actuel

Après avoir passé en revue le parc immobilier complet, il a été déterminé que plusieurs maisons unifamiliales pouvaient être converties en duplex ou en triplex afin d'accroître le nombre de logements disponibles sans travaux et aménagements majeurs.

Le parc immobilier de la RCHC comporte plusieurs maisons détachées dans diverses localités, notamment les suivantes :

Renfrew et les environs

- 7 maisons unifamiliales sur Francis Street
- 2 maisons unifamiliales sur McLean Street
- 6 maisons unifamiliales sur George Avenue
- 14 maisons unifamiliales sur Allan Avenue
- 2 maisons unifamiliales sur Archibald Avenue

Arnprior et les environs

- 5 maisons unifamiliales sur Riverview Drive
- 3 maisons unifamiliales sur Third Avenue
- 15 maisons unifamiliales sur Fourth Avenue
- 1 maison unifamiliale sur Laird Street
- 1 maison unifamiliale sur Bridge Street

Ces maisons présentent une occasion de densification modérée. En utilisant la conversion de l'immeuble sur Francis Street comme modèle, elles peuvent être transformées en triplex.

Stratégie de remplacement progressif

Il est recommandé que le personnel passe en revue ces immeubles unifamiliaux détachés pour déterminer s'il s'agit de bons candidats pour une conversion ou un réaménagement. En utilisant l'immeuble sur Francis Street comme modèle, cette approche permettrait au comté de faire ce qui suit :

- Augmenter progressivement le nombre de logements
- Remplacer les logements qui ont été retirés du marché dans le cadre de l'évaluation complète des bâtiments
- Éviter les grands projets d'immobilisations qui surchargent le personnel

Cette approche offre un rythme de développement stable et pouvant être maintenu. Elle reconnaît à la fois les contraintes financières et la capacité opérationnelle nécessaire pour gérer plusieurs projets.

Modernisation des systèmes

Dans le cadre de cette vision d'avenir, la modernisation désigne une stratégie axée sur la personne, visant à améliorer la qualité des services et à bâtir un système de logement plus adapté et efficace, mais aussi empreint de compassion. Pour renforcer l'offre de services, il nous faut d'abord étudier la façon dont les gens accèdent aux ressources et les outils dont dispose le personnel pour répondre efficacement aux besoins.

Services aux locataires

- Ressources sociales et en santé offertes de façon proactive grâce au repérage et aux interactions précoces
- Inspections des logements axées sur le bien-être des locataires, ainsi que sur les normes de propriété
- Systèmes de buanderie modernisés offrant une accessibilité, une fiabilité et une facilité d'utilisation accrues
- Meilleur accès numérique, incluant la capacité de soumettre des demandes de service et des bons de travail en ligne
- Ajout d'options de communication pour respecter les préférences diverses des locataires (en personne, par téléphone et en ligne)
- Simplification des processus administratifs pour réduire les obstacles et augmenter le temps dont dispose le personnel pour l'aide directe

Technologie et données

La vision d'avenir mise sur une prise de décisions éclairées, appuyées par des données exactes et cohérentes, en temps réel. L'amélioration de la qualité des données aidera le comté à comprendre les besoins de la population, à établir l'ordre de priorités des ressources et à prendre des décisions équitables concernant les services.

L'accès accru aux tableaux de bord en temps réel contribuera à des études d'admissibilité plus précises, à un meilleur suivi des résultats et à une planification éclairée. Les investissements dans des systèmes de gestion des données modernes amélioreront la coordination, la transparence et la rapidité du service à l'échelle de l'organisation.

L'intégration de nouveaux logiciels aux opérations permettra une efficacité accrue du système. Arcori est une plateforme conçue pour soutenir les systèmes de logements abordables au moyen d'outils intégrés permettant la gestion des listes d'attente, le calcul des loyers indexés au revenu, la génération de rapports et le contrôle opérationnel. En plus d'accroître l'efficacité, la plateforme favorise l'adoption de pratiques de documentation constantes et de grande qualité au sein de tous les secteurs de service.

Dans un système tenant compte des traumatismes, il est essentiel que les documents soient exacts, objectifs et mis en commun. Si l'information est bien consignée et accessible, les locataires n'ont pas besoin de raconter leur histoire encore et encore ni d'expliquer à plusieurs reprises les expériences qu'ils ont vécues, ce qui réduit le risque de leur causer un autre traumatisme. De plus, une documentation cohérente contribue à une prestation coordonnée des services, assure la continuité des soins entre les équipes et les services et favorise le respect et la compréhension lors des échanges avec les membres de la population.

En optimisant à la fois les systèmes de données et les pratiques de documentation, la RCHC améliore également la qualité de ses services, tout en conservant la dignité, la cohérence et le bien-être des locataires au cœur de ses priorités.

Systemes de services

Équité et ordre de priorité

Nous traitons les systèmes de services sous l'angle de l'équité, ce qui signifie que nous aidons les gens qui en ont le plus besoin d'abord. Il y a actuellement plus de 2 000 personnes sur la liste d'attente pour un logement. Il nous incombe de fournir des services adaptés à l'intensité des besoins grâce à un processus qui établit un ordre de priorité pour les logements, défini selon les principes d'équité et de transparence.

Pour accorder une grande attention à la santé, à la sécurité et au bien-être des membres de la population, il faut adopter une approche permettant de tisser des liens forts avec les résidents afin de pouvoir s'informer du déroulement des choses. Il faut notamment observer le degré de saleté, les indicateurs d'accumulation et les signes inquiétants chez les personnes âgées isolées, comme une perte de poids et des changements cognitifs. Adopter un système de logement qui répond aux besoins les plus grands en premier, c'est adopter une approche équitable au sein des systèmes de logements et de services.

Les services sont aussi axés sur l'établissement de relations de confiance fortes auprès des membres de la population. Le fait d'avoir des relations de confiance stables avec les locataires nous aide à être plus attentifs aux besoins et à mieux collaborer pour remédier aux problèmes plus rapidement.

Systemes relationnels

Innovation dans les partenariats et la collaboration

Logements avec services de soutien pour les aînés

Le personnel collabore avec des partenaires du secteur des soins de santé pour évaluer la possibilité d'établir des logements du marché privé avec loyer indexé sur le revenu (LIR) au sein d'un centre d'hébergement et de soins de santé pour personnes âgées, dans le but de combler les besoins des personnes âgées qui nécessitent un logement avec services de soutien et de soins personnels, mais qui n'en ont pas les moyens. Les membres du personnel croient que cette initiative permettrait d'offrir plus d'options de logements du marché privé avec LIR tout en comblant les lacunes dans les services offerts aux personnes âgées, particulièrement celles qui n'ont pas les moyens de déménager dans une résidence pour retraités ou de se payer les soins à domicile dont elles ont besoin.

Projet pilote relatif aux systèmes de soins de santé – initiative de transition de l'hôpital à la maison

Lors de sa réunion du mois d'avril, le conseil de la RCHC a demandé au personnel d'établir des partenariats stratégiques avec les hôpitaux de la région afin de mieux soutenir les aînés vulnérables en leur donnant accès au bon type de foyer avec une transition des services de l'hôpital à la maison. Les hôpitaux ont de plus en plus de difficulté à donner leur congé aux patients : plusieurs restent à l'hôpital non pas à des fins médicales, mais plutôt en raison d'un manque de logements où ils peuvent retourner de façon sécuritaire, et de ressources sociales limitées. Cette situation contribue aux admissions à l'hôpital qui auraient pu être évitées, à la pression accrue sur les services d'urgence et à une hausse du nombre de patients en attente d'un niveau de soins alternatif (NSA).

Le modèle met l'accent sur une approche coordonnée envers le logement, avec des services de soutien intégrés visant à améliorer les résultats au sein du système. Parmi les avantages prévus, citons une diminution du nombre d'admissions et de jours NSA, une amélioration du flux de patients, une augmentation de la capacité en matière de soins de courte durée et une réduction de la pression sur les listes d'attente pour les soins de longue durée, en permettant aux personnes âgées de conserver leur indépendance et de rester dans leur milieu communautaire. L'approche s'aligne sur les priorités locales en matière de logement et les développements proposés, et mise sur des occasions à court terme d'acquérir des logements désignés à Barry's Bay et à Renfrew afin de renforcer la coordination des services et de favoriser la planification collaborative. Des démarches sont en cours pour lancer un projet pilote en collaboration avec l'Hôpital Victoria de Renfrew et l'Hôpital St. Francis Memorial. L'initiative se concentrera sur les patients et les clients qui utilisent à la fois le système de santé et le système de logement. Les résultats seront étudiés pour déterminer l'efficacité et l'extensibilité de l'initiative, ainsi que sa possibilité d'expansion à d'autres hôpitaux.

Développement des modèles de logements mixtes

Le personnel continuera aussi d'explorer les occasions d'accroître le nombre de logements avec LIR au moyen de partenariats de développement.

Divers projets, comme le concept « Générations », démontrent que les logements mixtes peuvent ouvrir la voie à des occasions d'ajout de logements avec LIR au sein de projets plus vastes.

Ces modèles de partenariats permettent au comté de faire ce qui suit :

- Augmenter le nombre de logements avec LIR
- Tirer parti de l'investissement privé
- Intégrer des logements abordables dans des projets de développement plus vastes
- Remplacer les logements vieillissants de façon viable sur le plan financier

Partenariat avec des fournisseurs de logements sans but lucratif

Le réseau de cinq fournisseurs de logements sans but lucratif présent dans le comté de Renfrew est une composante importante du système de logements communautaires du comté. Ces organismes jouent un rôle essentiel dans l'offre de logements avec loyer indexé sur le revenu et d'options de logements stables et abordables partout dans la région.

À titre de gestionnaire de services, le comté de Renfrew a signé des ententes de services avec ces fournisseurs de logements afin d'assurer le respect des lois provinciales et l'offre continue de logements communautaires.

En septembre 2025, le conseil a approuvé un nouveau modèle d'entente de services, qui remplacera les contrats d'exploitation actuels avec les fournisseurs de logements, lorsqu'ils arriveront à échéance. Ces nouvelles ententes comprennent du financement pour des dépenses en immobilisation, y compris pour l'expansion potentielle du parc immobilier des fournisseurs afin d'augmenter le nombre de logements disponibles.

Plusieurs des fournisseurs de logements sans but lucratif ont exprimé leur intérêt envers ces occasions d'ajout de logements. Ces initiatives cadrent parfaitement avec la vision d'avenir du comté, puisque chaque nouveau logement offert par ces fournisseurs compte dans le total de logements avec loyer indexé sur le revenu (LIR) du gestionnaire de services, qui est prévu par la loi.

Encourager la croissance au sein du secteur du logement sans but lucratif offre plusieurs avantages :

- L'augmentation du nombre de logements abordables offerts sans que le comté ait à construire ou à acquérir des logements neufs.
- La mise à profit de l'expertise communautaire et des structures de gouvernance des organismes sans but lucratif établis.
- L'optimisation de la durabilité et de la diversité du système de logement local.

Le comté continuera d'appuyer les fournisseurs de logements sans but lucratif au moyen d'aide financière et d'apports professionnels en nature pour veiller à ce que ces organismes demeurent des partenaires stables à long terme fournissant des logements communautaires dans le comté de Renfrew.

Croissance et leadership axés sur les relations

Cette vision d'avenir reconnaît le rôle de la RCHC à titre de leader dans le secteur du logement. Grâce au leadership axé sur les relations, nous établissons des relations stables au sein de nos services, avec nos partenaires et surtout, avec les gens qui ont besoin de nos services.

Les efforts de consolidation des relations auprès des partenaires du secteur et de la population positionnent la RCHC en tant que leader dans le secteur du logement. Un travail de collaboration efficace auprès des fournisseurs de logements sans but lucratif permet à ces derniers de prendre de l'expansion. L'expansion du secteur de logements sans but lucratif, l'inclusion des marchés privés, les occasions de logements mixtes et les partenariats novateurs revêtent tous une grande importance pour la stabilité et la croissance de l'offre de logements abordables dans la région. L'alignement sur les secteurs connexes contribue à la responsabilité, minimise la fragmentation dans les secteurs des services de logement et des services sociaux dans leur ensemble, et aide au maintien d'un logement stable et sécuritaire pour tous.

Argument financier

Responsabilité économique

Selon l'Association canadienne pour la santé mentale, la construction et l'offre de logements avec services de soutien contribuent à la santé économique individuelle et communautaire, et présentent des avantages financiers clairs et des économies pour les contribuables.

Chaque tranche de 10 \$ investie dans les logements avec services de soutien permet d'économiser 21,72 \$ en moyenne pour les systèmes de soins de santé, de services sociaux et de justice.

Chaque dollar investi dans la construction de logements génère 1,52 \$ dans l'économie locale.

Un logement social (avec services de soutien) coûte 613 \$ par mois.

Un lit dans un refuge coûte 2 100 \$ par mois, soit 3 fois plus.

Un lit dans un établissement correctionnel coûte 4 300 \$ par mois, soit 7 fois plus.

Un lit dans un hôpital coûte 13 500 \$ par mois, soit 22 fois plus.

Ce tableau compare les coûts calculés pour loger une personne de trois façons :

Nombre de chambres demandé	Coût par logement en 2025
Renfrew County Housing Corporation	5 524,13 \$
Organisme sans but lucratif	5 098,61 \$
Logement du marché privé avec LIR	4 343,28 \$

Le traitement du logement du point de vue financier et social apporte des avantages économiques mesurables et des économies. La vision d'avenir continuera d'analyser les avantages financiers et d'évaluer les risques de chaque étape de la carte de parcours.

Vision d'avenir – Sommaire

Le document de la vision d'avenir a été approuvé par le conseil de comté le 27 mai 2026. Nous sommes tous conscients que les besoins en matière de logement dans le comté de Renfrew évoluent et que le système et la structure du logement doivent évoluer en parallèle, et en collaboration avec le personnel des systèmes de santé sociaux connexes. Adopter une stratégie diversifiée qui comprend la refonte des programmes, l'utilisation ciblée de logements du marché privé avec LIR, une densification modérée et des partenariats communautaires efficaces permettra au comté de maintenir le nombre requis de logements avec LIR tout en répondant plus efficacement aux besoins de la population.



La simplification des programmes, la modernisation, la gestion stratégique du parc de logements et la mise en œuvre d'un réaménagement progressif permettront au comté de mettre en place un système de logement durable, transparent et adapté pour l'avenir. Nous veillerons à conserver un niveau stable ou à augmenter le nombre de logements communautaires dans le comté de Renfrew, en répondant aux besoins les plus criants plutôt qu'en adoptant une approche de remplacement « identique ». Cette approche permettra de soutenir efficacement l'innovation, la collaboration et l'efficacité financière en poursuivant, au fil du temps, le remplacement des logements vieillissants, conformément à l'évaluation complète des bâtiments, tout en étant prêts à agir rapidement pour saisir les nouvelles occasions de financement qui se présentent.

Enfin, cette approche tire parti du rôle essentiel que joue la Renfrew County Housing Corporation dans la santé et le bien-être de la population, ainsi que de la force économique et sociale de la collaboration. Elle reconnaît également le rôle crucial et la responsabilité du secteur du logement dans la création de communautés plus fortes et plus résilientes.

Références

Bentley, R., Mason, K., Jacobs, D., Tony Blakely, Philippa Howden-Chapman, Ang Li, Gary Adamkiewicz, Reeves, A. (2025). Housing as a social determinant of health: a contemporary framework. *The Lancet Public Health*, volume 10, numéro 10. Pages e855-e864, ISSN 2468-2667, www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2468266725001422 (en anglais seulement).

Draper, E. C., Burgess, H. J., Chisholm, C., Mazerolle, E. L., & Barker, C. (2024). Front-Line Insights Into the Social Determinants of Health in Housing Instability: A Multi-Province Study. *Journal of primary care & community health*, 15, 21501319241292131. [Doi.org/10.1177/21501319241292131](https://doi.org/10.1177/21501319241292131) (en anglais seulement).

Bureau de santé du comté et du district de Renfrew. Substance Use Related Harms in Renfrew County and District Dashboard. www.rcdhu.com/healthy-living/health-statistics/substance-use-related-harms-in-renfrew-county-and-district-dashboard/ (en anglais seulement).

Statistique Canada. 2022. Profil du recensement. Recensement de 2021. Statistique Canada, catalogue n° 98-316-X2021001. * Veuillez noter qu'aucune donnée n'a été recueillie pour le recensement de 2021 dans 13 communautés autochtones de l'Ontario, soit parce que la communauté en question n'a pas accordé l'autorisation, ou en raison de difficultés causées par les feux de forêt ou la pandémie de la COVID-19. De plus, certaines données ont été retirées ou ajustées aux fins de confidentialité.

Statistique Canada. 2025. Profil du recensement. 2021. Série « Perspective géographique »; Sclarité. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?Lang=F&topic=11&dguid=2021A00033547>

Statistique Canada. 2025. Profil du recensement. 2021. Série « Perspective géographique »; Peuples autochtones. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=8&lang=F&dguid=2021A00033547>

Annexe A :

Principes du comité de pairs

Se laisser guider par les valeurs et le besoin d'équité

Toutes les discussions du comité sont centrées sur les valeurs du service : équité, inclusion, collaboration, autonomisation, transparence et compassion. De plus, le comité porte une attention particulière à l'aide apportée aux personnes ayant les besoins les plus criants.

Viser la prévention et le bien-être

Le comité cherche à éviter que les situations ne dégénèrent, et reconnaît les répercussions des décisions sur le bien-être des clients et du personnel, et sur la stabilité du logement.

Miser sur les forces et les outils

Les évaluations trouveront l'équilibre entre les difficultés et les forces du client, les progrès et les facteurs de protection, tout en favorisant la dignité, l'autodétermination et la participation active.

Favoriser la collaboration et la responsabilité collective

Le comité travaille en équipe, apportant ainsi divers points de vue afin de prendre les meilleures décisions tout en respectant les responsabilités et les rôles établis.

S'appuyer sur la transparence et les données probantes

Les recommandations émises respectent les principes suivants :

- Elles sont étayées par des arguments solides.
- Elles sont appuyées par les données et la documentation disponibles.
- Elles s'appuient sur des pratiques de gestion des données uniformes et accessibles dans l'ensemble des programmes.

Le comité repère également les possibilités d'amélioration de la qualité et de la cohérence des données afin d'optimiser la prestation de services.

Agir dans le respect et la sécurité, sans jugement

- Les échanges se déroulent de façon respectueuse et inclusive.
- Les discussions sont axées sur les systèmes et les ressources plutôt que sur la faute.
- Les conversations permettent une réflexion centrée sur le personnel et sur les clients.

Respecter la confidentialité et la confiance

Tous les renseignements divulgués sont traités de manière confidentielle et utilisés uniquement pour appuyer une prise de décisions équitables, réfléchies et bienveillantes.

Rester en phase avec la raison d'être du comité

Le travail du comité reflète l'engagement du comité à créer un environnement de collaboration créatif, inclusif et empreint de compassion qui fournit de l'aide concrète et des solutions novatrices.

Annexe B :

Loyer maximal – comparaison

Arnprior

Arnprior	Nbr. chambres	Loyer max. 2026 Augm. 2,1 %	Loyer max. 2025 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2024 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2023 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2022 Augm. 1,2 %	Loyer max. 2021 Pas d'augm.
Duplex, maisons en rangée, maisons unifamiliales détachées							
13 logements	2	930 \$	902 \$	871 \$	840 \$	820 \$	811 \$
Fourth Ave. Laird St., Bridge St., Wilfred Cres.,	50 logements	3	968 \$	939 \$	907 \$	876 \$	845 \$
Allan Dr., Sullivan Cres.,	18 logements	4	1 043 \$	1 012 \$	978 \$	945 \$	912 \$
Wilfred Cres., Edward St	2 logements	5	1 096 \$	1 064 \$	1 029 \$	995 \$	960 \$
À l'exception du 228 Edward St.	1 logement	3	1 043 \$	1 012 \$	978 \$	945 \$	912 \$
Caruso St. et Spruce St.	27 logements	2	964 \$	935 \$	903 \$	872 \$	841 \$
Caruso St. et Spruce St.	14 logements	3	1 006 \$	976 \$	943 \$	911 \$	879 \$
Appartements							
Albert St., Burwash St.	118 logements	1	867 \$	840 \$	810 \$	791 \$	763 \$
Russell St.	1 logement	2	905 \$	877 \$	846 \$	826 \$	797 \$
Spruce Cres.	16 logements	1	859 \$	832 \$	802 \$	773 \$	747 \$
Total (Arnprior)	260 logements						

Pembroke

Pembroke	Nbr. chambres	Loyer max. 2026 Augm. 2,1 %	Loyer max. 2025 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2024 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2023 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2022 Augm. 1,2 %	Loyer max. 2021 Pas d'augm.
Duplex, maisons en rangée, maisons unifamiliales détachées							
Nelson St., Cecil St., Lea St.	53 logements	2	902 \$	874 \$	843 \$	813 \$	785 \$
Fraser Ln, Arnolds St.	63 logements	3	967 \$	938 \$	906 \$	875 \$	844 \$
Bronx St. Reynolds Ave.	14 logements	4	1 031 \$	1 000 \$	966 \$	933 \$	901 \$
	7 logements	5	1 091 \$	1 059 \$	1 024 \$	990 \$	955 \$
204 à 242 Cecil	36 logements	2	899 \$	871 \$	840 \$	810 \$	782 \$
		3	965 \$	936 \$	904 \$	873 \$	842 \$
		4	1 027 \$	997 \$	963 \$	930 \$	898 \$
		5	1 089 \$	1 057 \$	1 022 \$	988 \$	953 \$
Appartements							
Nelson St., River Rd., Mackay St., Elizabeth St.	177 logements	1	800 \$	774 \$	746 \$	719 \$	694 \$
	1 logement	2	902 \$	874 \$	843 \$	813 \$	785 \$
Total (Pembroke)	351 logements						

Renfrew

Renfrew	Nbr. chambres	Loyer max. 2026 Augm. 2,1 %	Loyer max. 2025 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2024 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2023 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2022 Augm. 1,2 %	Loyer max. 2021 Pas d'augm.
Duplex, maisons en rangée, maisons unifamiliales détachées							
Moran Heights	31 logements	2	1 004 \$	974 \$	941 \$	919 \$	887 \$
		3	1 004 \$	974 \$	941 \$	919 \$	887 \$
		4	1 041 \$	1 010 \$	976 \$	953 \$	919 \$
Airth Blvd.	29 logements	2	897 \$	869 \$	839 \$	809 \$	781 \$
		3	946 \$	917 \$	885 \$	854 \$	825 \$
		4	1 014 \$	984 \$	951 \$	919 \$	887 \$
		5	1 014 \$	984 \$	951 \$	919 \$	887 \$
Oak Crescent	26 logements	2	897 \$	869 \$	839 \$	809 \$	781 \$
		3	936 \$	907 \$	876 \$	845 \$	816 \$
		4	1 014 \$	984 \$	951 \$	919 \$	887 \$
		5	1 014 \$	984 \$	951 \$	919 \$	887 \$
Vimy Blvd.	42 logements	2	882 \$	855 \$	825 \$	796 \$	768 \$
		3	974 \$	945 \$	913 \$	881 \$	850 \$
Appartements							
Lorne St., Vimy Blvd., Hall Ave.	143 logements	1	826 \$	800 \$	771 \$	743 \$	717 \$
		2	860 \$	833 \$	803 \$	774 \$	748 \$
Total (Renfrew)	271 logements						

Zones périphériques

Nbr. chambres			Loyer max. 2026 Augm. 2,1 %	Loyer max. 2025 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2024 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2023 Augm. 2,5 %	Loyer max. 2022 Augm. 1,2 %	Loyer max. 2021 Pas d'augm.
Appartements (zones périphériques)								
Deep River	24 logements	1	779 \$	754 \$	726 \$	699 \$	673 \$	656 \$
Cobden	20 logements	1	773 \$	748 \$	720 \$	693 \$	667 \$	650 \$
Eganville	26 logements	1	773 \$	748 \$	720 \$	693 \$	667 \$	650 \$
Barry's Bay	35 logements	1	773 \$	748 \$	720 \$	693 \$	667 \$	650 \$
Beachburg	12 logements	1	773 \$	748 \$	720 \$	693 \$	667 \$	650 \$
Palmer Rapids	21 logements	1	773 \$	748 \$	720 \$	693 \$	667 \$	650 \$
Total (zones périphériques)			138 logements					

Loyers maximums Date d'entrée en vigueur	1 chambre	2 chambres	3 chambres	4-5 chambres
Limite de revenu	46 000 \$	52 500 \$	56 000 \$	65 000 \$
1 ^{er} janvier 2024	842 \$	1 030 \$	1 181 \$	1 465 \$
1 ^{er} janvier 2025	863 \$	1 055 \$	1 210 \$	1 501 \$
1 ^{er} janvier 2026	881 \$	1 077 \$	1 235 \$	1 532 \$



**County of
Renfrew**
Ontario . Canada